Le Passer

Revue d'ornithologie francilienne

2020 • Volume 53

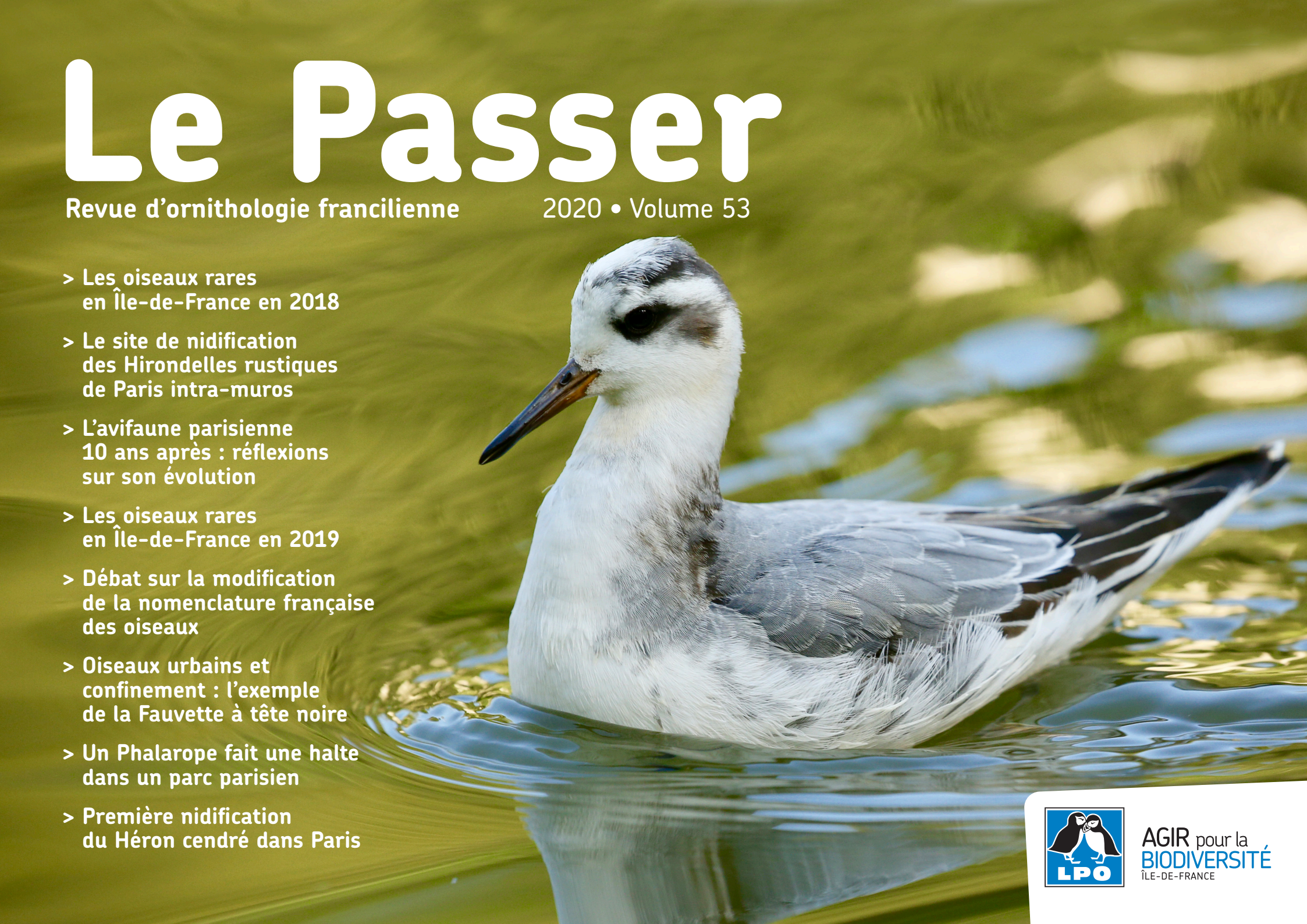

> Les oiseaux rares en Île-de-France en 2018

> Le site de nidification des Hirondelles rustiques de Paris intra-muros

> L'avifaune parisienne 10 ans après : réflexions sur son évolution

> Les oiseaux rares en Île-de-France en 2019

> Débat sur la modification de la nomenclature française des oiseaux

> Oiseaux urbains et confinement : l'exemple de la Fauvette à tête noire

> Un Phalarope fait une halte dans un parc parisien

> Première nidification du Héron cendré dans Paris

LPO

AGIR pour la BIODIVERSITÉ
ÎLE-DE-FRANCE

Étudier • Sensibiliser • Protéger la nature

Le Passer

Revue d'ornithologie francilienne

Directeur de la publication : Frédéric Malher, délégué régional.

Comité de rédaction et comité de lecture : Christian Gloria, Olivier Laporte, Christian Letourneau, Frédéric Malher, Catherine Walbecque.

Maquette et montage : Catherine Walbecque, Philippe Maintigneux.

Photo de couverture : Phalarope à bec large © P. Bonfils.

Traduction : A. Rowley.

Relecture : Marie-José Leroy.

La LPO-IdF

Délégation LPO Île-de-France

Parc Montsouris
26, boulevard Jourdan
75014 PARIS

Contacts

Téléphone : 01 53 58 58 38
Mail : ile-de-france@lpo.fr
Site web : http://ile-de-france.lpo.fr
Réseaux sociaux :
facebook.com/lpo.iledefrance
twitter : @ LPO_IledeFrance
https://www.instagram.com/lpo_idf/

Copyright © 2020. LPO Île-de-France, Parc Montsouris, 26, boulevard Jourdan, 75014 PARIS. Dépot légal : décembre 2020, ISSN 2644-9455.

Vous trouvez un oiseau bagué ?

L'oiseau est vivant…

Relevez attentivement le numéro de la bague, les lieu, date et heure, etc. Et envoyez votre observation au Centre de recherches par le baguage des populations d'oiseaux (CRBPO), 55, rue Buffon, 75005 PARIS.

http://www2.mnhn.fr/crbpo/spip.php?rubrique4

L'oiseau est mort…

Retournez la bague au CRBPO, en ajoutant à vos observations les causes présumées de la mort.

Merci d'avance.

Éditorial

Frédéric Malher

À l'occasion de sa deuxième année, *Le Passer* numérique termine sa mue en prenant un format « paysage », plus agréable à lire à l'écran que le format « portrait » utilisé classiquement pour les revues papier. Merci à David Babonnaud pour la maquette de la page de la couverture !

La souplesse donnée par le numérique commence à montrer ses avantages : l'article sur la présence du Phalarope à Paris a ainsi été mis en ligne un mois et demi après le départ de l'oiseau. En revanche, cela ne change rien au sérieux de la relecture, scientifique et de forme (hommage spécial à l'œil d'experte de Marie-José Leroy !)

Les problèmes techniques ont été réglés en grande partie grâce à la ténacité de Catherine Walbecque, qui a dû un peu secouer l'inertie des autres membres du comité de rédaction pour faire avancer les choses… Qu'elle en soit remerciée ! Et tant qu'on est dans les remerciements, signalons qu'Alastair Rowley assure avec autant de rapidité que d'efficacité la traduction anglaise des résumés.

Ce numéro contient quelques notes ou articles courts relatant un fait original (Phalarope à Paris, Héron nicheur dans Paris) qui peuvent donner des idées à certains d'entre vous pour en écrire d'autres : point n'est besoin d'écrire un long article, juste resituer une observation dans un cadre plus général, historique ou régional pour montrer ce qui en fait l'intérêt. La consultation de quelques ouvrages de bibliographie, ainsi que des données de Faune-IdF peuvent évidemment être utiles, mais on peut vous aider pour ça.

Le Passer ne sera vraiment la revue scientifique de la LPO-IdF que si sa rédaction n'est pas réservée à quelques initiés…

À vos plumes !

Frédéric Malher

Les oiseaux rares en Île-de-France en 2018
Dix-huitième rapport du Comité d'homologation régional

Yves Massin et le CHR Île-de-France

ABSTRACT

Rare birds in Île-de-France (Paris region) in 2018. Among the main highlights of the year, first regional records of Lesser Yellowlegs and Cantabrian Gull, a second French mention for Kelp Gull, a second regional mention for Black Vulture and the first record of the present century for Scops Owl. A young Bonelli Eagle equipped with a satellite beacon flies over the region in autumn. All along the winter, a remarkable influx of Northern Redpolls affected our region like most of Western Europe. Last but not least, an important late summer migratory passage of Ortolan Buntings, overflying our region by night, was discovered through the installation of sound traps.

Chevalier à pattes jaunes Tringa flavipes, première donnée régionale.
Photo : Gaell Mainguy

Taxons couverts par cette synthèse

Les espèces retenues sont celles ayant totalisé moins de 4 individus par an en moyenne sur les 5 années précédentes, soit un total de 20 individus différents entre 2013 et 2017. Le critère d'inscription dans la liste devient donc un critère purement objectif de rareté, à l'instar de la méthodologie adoptée par le Comité d'homologation national. Seules les espèces régulièrement nicheuses dans la région ou échappées sont exclues de la liste, même si elles remplissent ce critère.

Cette liste, actualisée tous les deux ans, est consultable sur le site participatif de la LPO Île-de-France : faune-iledefrance.org. Elle comprend 113 espèces

et sous-espèces en 2018. Pour être incluses dans la synthèse, les observations de ces taxons doivent avoir été validées par le Comité d'homologation régional.

Par rapport aux synthèses précédentes, 5 taxons disparaissent après la mise à jour 2018 de la liste : la Macreuse noire *Melanitta nigra*, le Fuligule nyroca *Aythya nyroca*, le Bécasseau de Temminck *Calidris temminckii*, le Pipit rousseline *Anthus campestris* et le Pouillot de Sibérie *Phylloscopus collybita tristis*.

En revanche, 5 nouveaux taxons font leur apparition dans la présente synthèse : Plongeon catmarin *Gavia stellata*, Grèbe jougris *Podiceps grisegena*, Huîtrier pie *Haematopus ostralegus*, Pie-grièche grise *Lanius excubitor* et Bouvreuil trompetteur *Pyrrhula pyrrhula pyrrhula*.

Faits marquants de l'année 2018

L'année est marquée par

- deux premières régionales, dont une parmi les Laridés, famille qui avait déjà connu deux premières en 2017 :
  - Goéland cantabrique *Larus michahellis lusitanius*, donnée homologuée par le CHR ;
  - Chevalier à pattes jaunes *Tringa flavipes*, donnée homologuée par le CHN.
- une 2e mention régionale et nationale pour le Goéland dominicain *Larus dominicanus*, sous réserve d'homologation par le CHN ;

Goéland cantabrique Larus michahellis lusitanius , subadulte de 4e année : première donnée régionale. Photo : Thibaut Chansac

- une 2e mention régionale pour le Vautour moine *Aegypius monachus*, presque un an jour pour jour après la première de 2017 ;
- une 1re donnée du siècle pour le Petit-duc scops *Otus scops* ;
- une 3e mention contemporaine pour le Bruant lapon *Calcarius lapponicus* et donnée remarquable par le nombre ;
- l'afflux de Sizerins flammés *Acanthis flammea* débuté en novembre 2017 et se poursuivant tout au long de l'hiver avec des effectifs remarquables. Une note sur cet afflux a été publiée dans *Le Passer* ;
- enfin, un passage important de Bruants ortolans *Emberiza ortulana*, en migration d'automne, découvert grâce à la pose de pièges sonores nocturnes.

Toutes ces données sont détaillées à leur place dans la suite du rapport.

Composition et fonctionnement du CHR

En 2018, le CHR se compose de 7 membres : Julien Bottinelli, Thibaut Chansac, Laurent Chevallier, Yves Massin (secrétaire), Sylvain Vincent, Stanislas Wroza et Guillaume Passavy.

Le vote sur les données se fait à la majorité simple, sauf pour les premières régionales, qui requièrent l'unanimité moins une voix.

Une évolution des procédures vers davantage de rigueur est envisagée à partir de 2020.

Liste intégrale des données acceptées

L'ordre taxonomique suivi est celui révisé par la Commission de l'avifaune française en 2016. Pour chaque taxon, les données sont citées dans l'ordre chronologique.

Sont indiqués : le nombre d'individus différents estimé sur l'année, les dates de présence minimales de chaque oiseau, les sites fréquentés, ainsi que les noms des observateurs ayant transmis les données. Ceux-ci sont intégralement cités si leur nombre ne dépasse pas 3. Au-delà, seul le découvreur est cité, lorsqu'il est connu, suivi de la mention *et al.*

Les taxons soumis à homologation nationale sont marqués d'un astérisque.

Le CHR remercie chaleureusement tous les observateurs qui transmettent leurs données, photos, descriptions et enregistrements sonores et qui répondent avec bonne humeur à ses demandes de vérifications et de documents.

Toutes nos excuses si certaines données ont été omises : le CHR n'est presque plus jamais contacté spontanément. Il nous revient donc la tâche fastidieuse d'aller chercher nous-mêmes les données sur les différents sites où elles sont publiées et de les vérifier une à une. Aussi, en cas d'oubli de notre part ou de la vôtre, n'hésitez pas à nous adresser vos photos, enregistrements, descriptions précises ou dessins de terrain. Même tardives, vos informations seront toujours les bienvenues !

▶ Pour contacter le Comité d'homologation régional : chr@lpo-idf.fr

Cygne de Bewick

Cygnus colombianus, 2 ind.

Deux ad. le 17 novembre dans la vallée de la Marne, vus d'abord posés à Meaux – 77 (Antoine Kita), puis en vol vers l'est à Congis-sur-Thérouanne – 77 (Julien Bottinelli).

L'espèce n'avait pas été notée dans la région depuis 3 ans.

Cygne de Bewick Cygnus colombianus, Photo : Antoine Kita

Cygne chanteur
Cygnus cygnus, 1 ind.

Une donnée remarquable par sa date : 1 ad. en halte migratoire le 18 avril à Roissy-en-Brie – 77 (Vincent Le Calvez, Jean-Pierre Delapré et Thierry Bara). Ce n'est que la 3e donnée depuis 2011.

Oie rieuse
Anser albifrons, 2 ind.

Les oiseaux vus isolés sont probablement d'origine férale ou échappés, même s'ils sont observés à des périodes normales pour l'espèce. En effet, cette oie s'élève en captivité dans plusieurs pays d'Europe. Seuls les groupes au comportement farouche sont considérés comme probablement sauvages.

- 1 ind. stationne à Grisy-sur-Seine – 77 du 17 janvier au 26 mars au moins (Thierry Bara *et al.*). Observé en compagnie de Bernaches du Canada, il est vraisemblablement féral. C'est probablement le même qui avait été observé sur plusieurs sites de Bassée au cours du printemps précédent ;
- 1 ad. le 19 août à Triel-sur-Seine – 78 (Christian Lenclud), sans doute celui vu l'année précédente à Verneuil-sur-Seine à quelques kilomètres de là, lui aussi probablement féral ou échappé compte tenu de la date et du comportement.

Les deux seuls oiseaux homologués en 2018 ne sont donc ni nouveaux ni sauvages.

Bernache cravant
Branta bernicla, 2 ind.

- 1 ind. survole le village de Lavacourt sur la commune de Moisson – 78 les 19 et 27 janvier (Laurent But). C'est probablement le même qui est revu le 30 janvier dans les champs à Épône – 78 (Gérard Baudoin et Corinne Dumont), étant donné la proximité entre les deux sites ;
- 1 ind. posé sur la Seine le 31 mai à Asnières-sur-Seine – 92 (Jérôme de Linares). Vu la date et le lieu, l'oiseau était probablement d'origine captive.

Cygne chanteur Cygnus cygnus.
Photo : Thierry Bara

Fuligule à bec cerclé
Aythya collaris, 1 ind.

Une fem. du 17 mars au 2 avril à Bazoches-lès-Bray – 77 (Gaell Mainguy *et al.*).

Eider à duvet
Somateria mollissima, 1 ind.

Le mâle ad. observé à Grisy-sur-Seine – 77 à partir du 28 octobre 2017 termine un hivernage complet sur le site jusqu'au 11 mars (Christophe Bray). C'est

probablement son second hivernage en Bassée et il s'agit dans ce cas d'un oiseau de 3e année.

De fin mars jusqu'au 11 mai, 1 mâle ad. est observé en plaine de Sorques – 77. Malgré la distance entre les deux sites, le CHR considère qu'il s'agit du même individu, car les dates d'observation ne se chevauchent pas malgré une pression d'observation importante.

Harle huppé

Mergus serrator, 1 ind.

Un mâle de 2e année effectue un stationnement prolongé du 2 janvier au 16 février entre Vernouillet et Verneuil-sur-Seine – 78 (Vincent Dourlens *et al.*).

Plongeon catmarin

Gavia stellata, 4 ind.

Année plutôt bonne pour l'espèce même si aucun hivernage n'est noté, sachant qu'un seul individu par an avait été comptabilisé au cours des deux années précédentes.

- 1 ind. du 10 au 12 février à Verneuil-sur-Seine – 78 (Vincent Dourlens *et al.*) ;
- 1 juv. du 24 au 29 novembre à la base de loisirs de Moisson à Mousseaux-sur-Seine – 78 (Stanislas Wroza, Julien Piolain et Benoit Froelich) ;
- 1 juv. du 24 novembre au 10 décembre à Luzancy – 77 (Julien Bottinelli *et al.*) ;
- 1 ind. le 6 décembre à Trilbardou – 77 (Julien Bottinelli).

Plongeon arctique

Gavia arctica, 1 ind.

Un ind. vu en vol le 24 novembre à la base de loisirs de Moisson à Mousseaux-sur-Seine – 78 (Stanislas Wroza).

Harle huppé Mergus serrator. Photo : Vincent Dourlens

La précédente observation de l'espèce dans la région remonte à 2016. Ce n'est que la 2e donnée en 5 ans et la 3e en 10 ans pour ce plongeon très rare à l'intérieur des terres.

Crabier chevelu

Ardeola ralloides, 1 ind.

Un ad. en plumage nuptial le 21 mai à Montereau-sur-le-Jard – 77, photo page suivante (Jaime Crespo).

Ibis falcinelle

Plegadis falcinellus, 1 ind.

Toujours l'oiseau de Congis-sur-Thérouanne – 77, stationnant en automne pour la 6e année consécutive. Il y est observé classiquement du 17 août au 31 octobre (Antoine Kita *et al.*). Toujours aucun indice sur la destination où il passe la période de reproduction depuis qu'il a atteint l'âge adulte.

Crabier chevelu Ardeola ralloides.
Photo : Jaime Crespo

Grèbe esclavon
Podiceps auritus, 3 ind.

- 2 ind. stationnent du 13 janvier au 10 février à Luzancy – 77 (Julien Bottinelli *et al.*). Fait remarquable, des parades sont observées entre eux au cœur de l'hiver ;
- 1 ind. est aperçu le 30 mars sur l'étang des Noës au Mesnil-Saint-Denis – 78 (Guy Keryer).

Grèbe jougris
Podiceps grisegena, 3 ind.

- 1 ind. du 13 au 23 janvier à Cannes-Écluse – 77 (Thibault Jourdain *et al.*) ;
- 1 en plumage nuptial du 29 mars au 15 avril à Changis-sur-Marne – 77 (Stéphane Clavé *et al.*) ;
- 1 du 6 décembre 2018 au 6 janvier 2019 à Congis-sur-Thérouanne – 77 (Romain Huchin *et al.*).

Un seul ind. avait été observé dans la région en 2017.

Élanion blanc
Elanus caeruleus, 1 ind.

Un ind. en vol le 16 avril à Moisson – 78 (Remi Jugieux). L'espèce n'avait pas été revue depuis 3 ans et le site de l'observation est tout proche du seul hivernage connu dans la région en 2006.

Pygargue à queue blanche
Haliaeetus albicilla, 1 ind.

Un mâle de 4e année stationne près de cinq mois, du 24 avril au 13 septembre dans la plaine de Sorques à Montigny-sur-Loing – 77, faisant la joie de nombreux photographes et observateurs (Alain Varizat *et al.*).

Pygargue à queue blanche Halieaeetus albicilla.
Photo : Alain Varizat

Peu après son départ, en octobre, il s'est avéré qu'il s'agissait d'un oiseau échappé d'un centre de dressage d'animaux pour le cinéma, distant de quelques kilomètres du site. Destiné à la reproduction, cet oiseau n'avait pas été dressé et son imprégnation était donc limitée. Son propriétaire avait préféré ne pas le récupérer, constatant qu'il était capable de se nourrir seul (*fide* Louis Albesa, mission Rapaces de la LPO).

Il est revu pour la dernière fois le 11 novembre à une trentaine de kilomètres de là, à Aufferville – 77.

Vautour fauve

Gyps fulvus, 58 ind. !

Après les 81 ind. de 2017, l'année 2018 est de nouveau marquée par l'observation d'un groupe remarquable par le nombre :

- 47 ind. stationnent les 6 et 7 juin à Flagy – 77 (Julien Bottinelli) ;
- 8 sont vus en vol le même jour, 2 heures plus tard, à Mouroux – 77 (Théo Hervé). La distance entre les deux sites n'exclut pas que ces ind. fassent partie du groupe des 47. Dans le doute, ils sont toutefois comptabilisés à part ;
- 3 le 10 juin à Jutigny – 77 (Fabien Branger).

Les dates sont tout à fait classiques au regard de la phénologie de l'espèce, la quasi-totalité des données de la région se situant entre fin mai et mi-juin, lors de la phase d'erratisme des non-nicheurs.

Vautour moine Aegypius monachus (en haut à droite) dans un groupe de Vautours fauves Gyps fulvus. Photo : Julien Bottinelli

Vautour moine

Aegypius monachus, 1 ind.

Deuxième mention régionale

Presque un an jour pour jour après la première donnée du 10 juin 2017, 1 ind. est identifié sur photo parmi les 47 Vautours fauves du 7 juin à Flagy – 77 (Julien Bottinelli). Preuve qu'il faut examiner un à un tous les vautours qui survolent notre région !

Busard pâle

Circus macrourus, 1 ind.

Seul oiseau observé cette année : 1 mâle subad. de 3e année le 7 avril à Corbreuse – 91 (Frédéric Pouzergues). La date est classique pour le passage de printemps et le site avait déjà accueilli un migrateur, 1 mâle ad., deux ans plus tôt en avril 2016.

Aigle botté

Aquila pennata, 7 ind.

4 ind. sombres et 3 clairs, vus à l'unité presque chaque mois entre avril et septembre. Aucun stationnement cet année, mais deux observations intéressantes aux abords de la forêt de Fontainebleau, où l'espèce a cherché à nicher par le passé.

- 1 sombre en vol le 1er avril à Château-Landon – 77 (Pierre-Yves Henry) ;
- 1 sombre en vol le 7 avril à Fontainebleau – 77 (Yann Nadal) ;
- 1 imm. clair trouvé au bord d'une route le 1er mai à Isles-les-Meldeuses – 77. Il a été transféré au centre de soin des rapaces de l'Espace Rambouillet (*fide* Thierry Vesz et Maxime Zucca) ;
- 1 clair le 15 mai à Congis-sur-Thérouanne – 77 (Romain Huchin) ;
- 1 sombre en vol le 27 juin à Arbonne-la-Forêt – 77 (Bruno Lebrun et Christophe Alexandre) ;
- 1 clair en vol le 22 juillet à Mondreville – 77 (Christophe Alexandre) ;
- 1 sombre le 8 septembre au marais de Misery sur la commune d'Écharcon – 91 (Andrea Massa).

Quatre autres signalements n'ont pas été homologués. Le CHR rappelle aux observateurs qu'en l'absence de photos, une description complète et minutieuse s'impose. Beaucoup de descriptions de cette espèce sont hélas trop approximatives pour exclure avec certitude d'autres espèces.

Aigle botté Aquila pennata de forme sombre.
Photo : Andrea Massa

Aigle de Bonelli

Aquila fasciata, 1 ind.

Un juv. équipé d'une balise satellite traverse la Seine-et-Marne du sud au nord entre le 1er et le 18 septembre. Malgré ce séjour de plus de deux semaines, personne ne l'a aperçu. Il poursuit ensuite son erratisme automnal jusque dans l'Oise (Cécile Ponchon et Alain Raveyrol, suivi réalisé dans le cadre du Plan national d'action Aigle de Bonelli coordonné par le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon). Il s'agit de la première mention de l'espèce dans notre région depuis 2003

et du trajet le plus nordique dans le cadre de ce programme de suivi.

Huîtrier pie
Haematopus ostralegus, 3 ind.

- 1 ind. le 31 mars à Triel-sur-Seine – 78 (Julien Piolain et Éric Grosso) ;
- 1 le 29 avril à Villenoy – 77 (Théo Hervé) ;
- 1 le 23 septembre à Allainville – 78 (Stanislas Wroza).

L'année 2017 n'avait fourni qu'une seule donnée pour cette espèce désormais soumise à homologation régionale.

Guignard d'Eurasie
Charadrius morinellus, 6 ind.

- 2 ind. le 27 avril à Chatignonville – 91 (Thibaut Chansac), où l'espèce avait déjà été vue en 2013 ;
- 3 ind. au moins enregistrés en vol le 23 août à Buc – 78 (Robin Panvert et Stanislas Wroza) ;
- 1 ind. vu et entendu le 8 septembre à Chevigny-Cossigny – 77 (Stéphane Thomin).

Vanneau sociable
*Vanellus gregarius**, 1 ind.

Un ind. en vol dans un groupe de Vanneaux huppés le 16 octobre à Rolleboise – 78 (Rémi Jugieux).

▶ Sous réserve d'homologation par le CHN.

Bécasseau tacheté
Calidris melanotos, 1 ind.

Un juv. du 14 au 16 septembre à Nangis – 77 (Christophe Bray et Julien Bottinelli).

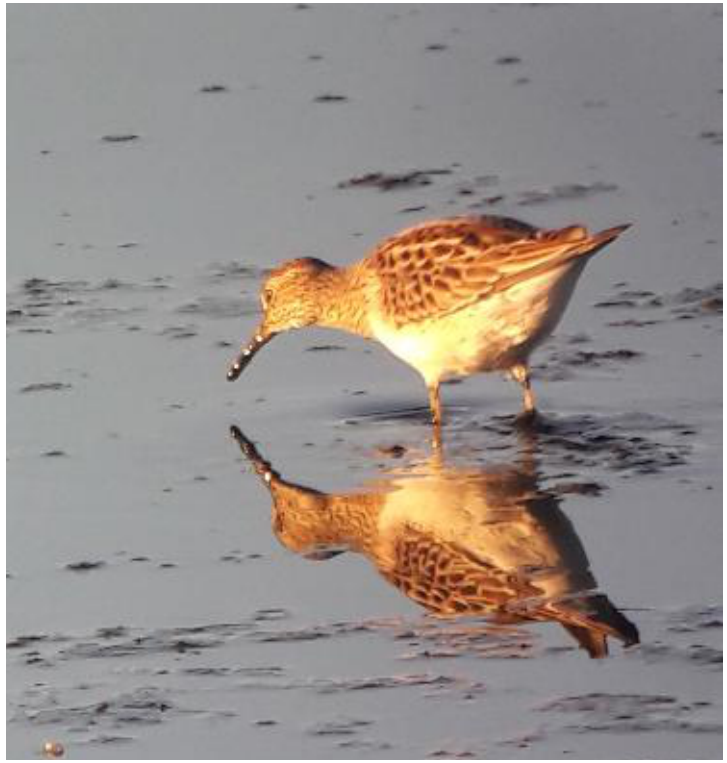

Bécasseau tacheté Calidris melanotos. Photo : Christophe Bray

L'espèce n'avait pas été vue dans notre région depuis 4 ans et ce site est le seul ayant fourni des données en 10 ans.

Chevalier à pattes jaunes
*Tringa flavipes**, 1 ind.

Première régionale

Un juv. stationne du 26 octobre au 1er novembre dans les bassins de décantation de la sucrerie de Nangis – 77 (Christophe Bray *et al.*).

▶ La donnée a été homologuée par le CHN.

Guifette leucoptère Chlidonias leucopterus juv.
Photo : Alain Varizat

Guifette leucoptère

Chlidonias leucopterus, 3 ind.

- 1 ad. nuptial le 13 mai à Bazoches-lès-Bray – 77 (Thibault Jourdain) ;
- 1 ad. nuptial le 20 mai à Jaulnes – 77 (Christophe Bray) ;
- 1 juv. le 14 septembre en plaine de Sorques, sur la commune de Montigny-sur-Loing – 77 (Alain Varizat).

L'espèce n'avait pas été observée dans la région depuis 5 ans.

Sterne caugek

Sterna sandvicensis, 2 ind. au moins

- Des cris caractéristiques de l'espèce sont enregistrés le 1er mai à Moisson – 78 (Stanislas Wroza).

Goéland dominicain Larus dominicanus.
Photo : Thibaut Chansac

- 1 ad. observé le 28 juillet à Grigny – 91 (Thierry Aurissergues).

Goéland dominicain

*Larus dominicanus**, 1 ind.

Deuxième mention nationale

Cette espèce de l'hémisphère sud est exceptionnelle en France, la seule mention précédente provenant également de notre région, à Paris en 1995.

Un imm. stationne un mois, du 21 février au 22 mars, à la décharge du Mesnil-Aubry – 95 et dans ses environs (Thibaut Chansac et Stanislas Wroza).

▶ Donnée publiée sous réserve d'homologation par le CHN.

Goéland cantabrique

Larus michahellis lusitanius, 1 ind.

Première régionale

Cette sous-espèce du Goéland leucophée niche le long des côtes septentrionales de la péninsule Ibérique, du Nord du Portugal au Pays basque espagnol. Un subad. de 4e année est découvert le 24 décembre à la décharge de Vert-le-Grand – 91 (Thibaut Chansac). L'individu, bagué au Pays basque espagnol en mai 2015, est revu jusqu'au 15 janvier en Seine-et-Marne, confirmant que les mêmes goélands fréquentent successivement plusieurs décharges pendant l'hiver et qu'il faut être prudent lors des comptages.

Goéland à ailes blanches

Larus glaucoides, 8 ind.

Année faste pour cette espèce du haut Arctique avec un effectif record pour la région, dépassant les 7 ind. de 2002. Toutefois, comme précisé plus haut, il n'est pas exclu que certains de ces ind. se soient déplacés et aient été comptés deux fois sur des sites distants.

- 1 ad. le 17 février à Vaires-sur-Marne – 77 (Maxime Zucca) ;
- 4 ind. au moins hivernant à la décharge du Mesnil-Aubry – 95 et dans les champs alentour : 1 de 2e année, 1 de 3e année, 1 de 4e année et 1 ad. La première observation date du 21 février avec déjà 2 ind. et la dernière du 27 mars (Stanislas Wroza *et al.*) ;
- 1 ind. de 3e année le 28 février à la base de loisirs de Moisson à Mousseaux-sur-Seine – 78 (Vincent Dourlens et Julien Piolain) ;
- 2 ind. : 1 jeune de 2e année le 21 mars et 1 de 3e année le 30 mars à la décharge de Fresnes-sur-Marne – 77 (Thibaut Chansac).

Goéland marin

Larus marinus, 8 ind.

Excellente année aussi pour cette espèce, découverte parmi les autres goélands dans les dortoirs hivernaux et les décharges. Comme précisé plus haut, des doubles comptages ne sont pas exclus.

- 4 ind. au moins à la base de loisirs de Moisson à Mousseaux-sur-Seine – 78 et dans ses environs : 2 de 3e année, du 2 janvier au 13 juillet (Stanislas Wroza *et al.*), 1 adulte le 16 mai (Rémi Jugieux) et 1 jeune de 2e année le 25 mai (Julien Piolain) ;
- 2 ind. : 1 jeune de 2e année du 27 février au 26 mars (Thibaut Chansac *et al.*) et 1 de 3e année le 24 mars (François Duchenne) à la décharge du Mesnil-Aubry – 95 et dans ses environs ;
- 1 ind. de 3e année et 1 de 4e année le 21 mai à Triel-sur-Seine – 78 (Laurence Boîteux) ;
- enfin, 1 ind. de 1re année du 14 au 21 décembre à la décharge de Fresnes-sur-Marne – 77 (Thibaut Chansac).

Petit-duc scops

Otus scops, 1 ind.

Première mention du siècle

Un chanteur est enregistré le 19 avril dans le parc départemental du Sausset sur la commune de Villepinte – 93. Il y est réentendu régulièrement jusqu'au 27 mai (Vincent Gibaud, Léo Martin). C'est le premier contact confirmé de l'espèce dans la région depuis 1999. Les nicheurs les plus proches se trouvent à environ 200 km à vol d'oiseau, dans l'Yonne et dans l'Aube.

Pie-grièche grise

Lanius excubitor, 2 ind.

Du fait de sa raréfaction au cours des dernières décennies, l'espèce fait son entrée dans la liste des homologables.

- 1 ind. effectue un hivernage complet de quatre mois, du 4 novembre 2018 au 27 février 2019 à Isles-les-Meldeuses – 77 (Antoine Kita *et al.*). La précédente observation dans la région remontait à presque deux ans (janvier 2017) ;
- 1 ind. est observé le 9 novembre à Fleury-en-Bière – 77 (Audrey Garcia).

Pouillot à grands sourcils

Phylloscopus inornatus, 4 ind. au moins

Un mini-afflux concerne notre région en octobre, aux dates classiques :

- 1 ind. le 4 octobre à Paris XIII^{e} dans un jardin privé (Yves Gestraud) ;
- 1 le 5 octobre à Serris – 77 (Thomas Bitsch) ;
- 1 le 15 octobre en plaine de Chanfroy – 77 (Yann Nadal) ;
- 1 le 19 octobre à Paris V^{e} dans une cour du Muséum national d'histoire naturelle (Benoît Fontaine *et al.*).

Locustelle luscinioïde

Locustella luscinioides, 3 ind. au moins

- 1 chanteur le 19 avril à l'étang de Pourras – 78 (Laurent Chevallier) ;
- 1 chanteur du 21 avril au 17 juin (nicheur probable) au marais de Misery à Écharcon – 91 (Joël Brun *et al.*). C'est la 4^{e} année qu'un chanteur est cantonné longuement sur ce site ;

Pouillot à grands sourcils Phylloscopus inornatus.
Photo : Yves Gestraud

- 1 chanteur le 23 avril sur la rive opposée de l'Essonne à Fontenay-le-Vicomte – 91 (Gilles Touratier). Vu la proximité avec Misery, il n'est pas exclu qu'il s'agisse du même individu en quête d'un territoire ;
- 1 chanteur du 13 au 15 juillet à la réserve du Grand-Voyeux à Congis-sur-Thérouanne – 77 (Romain Huchin *et al.*). Les dates, en pleine période de reproduction, laissent soupçonner également une nidification sur place, sur un site où 1 mâle était déjà cantonné l'année précédente.

Cisticole des joncs

Cisticola juncidis, 1 ind.

Seule donnée de l'année 2018 : 1 chanteur observé en vol le 26 mai à l'étang du Coq à Roissy-en-Brie – 77 (Vincent Le Calvez et Olivier Hépiègne).

Tichodrome échelette

Tichodroma muraria, 1 ind.

Un mâle effectue un hivernage complet de quatre mois, du 12 novembre 2018 au 18 mars 2019 au château de La Roche-Guyon – 78, faisant la joie de nombreux observateurs et photographes (Blandine Lefèvre *et al.*).

Le précédent hivernage dans la région remontait à 7 ans, au château de Dourdan – 91.

Pipit de Richard

Anthus richardi, 1 ind.

Un ind. est entendu et aperçu le 3 novembre à Bernay-Vilbert – 77, à une date classique du passage migratoire de l'espèce (Maxime Zucca).

Un ind. avait déjà été enregistré l'automne précédent en migration active.

Ce n'est que la 5e mention historique de l'espèce dans la région.

Bouvreuil trompetteur

Pyrrhula pyrrhula pyrrhula, 2 ind.

Cette sous-espèce originaire du Nord de la Russie fait son entrée dans la liste des taxons homologables.

Deux fem. sont vues et enregistrées le 2 janvier à la réserve du Grand Voyeux à Congis-sur-Thérouanne – 77 (Julien Bottinelli).

Trois autres ind. avaient été contactés en novembre et décembre 2017, dans le cadre d'un afflux qui avait concerné l'Est de la France pendant l'hiver.

Tichodrome échelette Tichodroma muraria. Photo : Christian Lenclud

Sizerin flammé

Acanthis flammea, 300 ind. au moins !

L'hiver 2017-2018 est marqué par un afflux exceptionnel de ce taxon nordique, naguère considéré comme une sous-espèce. Cet afflux remarquable a commencé début décembre et a duré jusqu'en avril.

Il est difficile d'établir un comptage précis, dans la mesure où certaines troupes étaient mêlées de Sizerins cabarets *Acanthis cabaret* et qu'il n'a pas été possible de disposer de photos de la totalité des individus. Le chiffre de 300 ind. est toutefois un minimum, l'estimation tournant autour de 320. Les 5 plus grandes troupes comptaient chacune au moins 30 ind., et les 2 plus importantes atteignaient la quarantaine : l'une dans les jardins du Trocédaro et l'autre au parc Monceau, à Paris.

Sizerin flammé
Acanthis flammea,
mâle.
Photo : Arthur Larrieu

Cet afflux remarquable a concerné l'ensemble de la région, le seul des 8 départements sans donnée étant les Hauts-de-Seine, département à faible pression d'observation par ailleurs. Les oiseaux se sont concentrés en milieu urbain, dans les parcs et cimetières où ils profitaient des graines d'arbres d'ornement, en particulier du *Paulownia tomentosa*.

Le phénomène est également exceptionnel par la durée des stationnements. Les premiers oiseaux ont été notés le 2 décembre et les derniers le 16 avril. La troupe de Bois-d'Arcy – 78 a stationné quatre mois, du 2 décembre au 31 mars, et celle de Marly-le-Roi – 78 trois mois, du 28 décembre au 6 avril.

Sizerin flammé
Acanthis flammea,
femelle.
Photo : David Thorns

Cet afflux francilien s'inscrit dans le cadre d'un vaste mouvement ayant touché une grande partie de la France et de l'Europe occidentale. Néanmoins, il n'est pas facile d'agréger ces données, certains pays et même certaines régions françaises continuant de traiter le taxon comme une sous-espèce. L'hypothèse la plus plausible pour expliquer un tel afflux est une mauvaise fructification des bouleaux l'été précédent dans l'ère habituelle d'hivernage de l'espèce.

Le nombre de Sizerins cabarets observés a également été significativement plus élevé que la moyenne, mais pas dans des proportions comparables. Moins de 150 ind. ont été recensés entre octobre 2017 et

avril 2018, soit la moitié du nombre de Sizerins flammés, ratio tout à fait inhabituel. Il y a donc eu un phénomène spécifique à l'espèce boréale cet hiver.

L'intérêt porté au Sizerin flammé à l'occasion de cet afflux permettra un meilleur suivi du taxon dans les années à venir et une meilleure connaissance de sa phénologie et du ratio d'hivernants entre les deux espèces. En fonction des données des hivers suivants, son statut de rareté sera éventuellement réévalué.

Bec-croisé perroquet

*Loxia pytyopsittacus**, 5 ind.

Deuxième mention régionale

Jusqu'à 5 ind. ensemble (3 mâles et 2 fem.) du 24 octobre 2017 au 18 mars 2018 en forêt de Rambouillet, sur les communes de Gambaiseuil et de Saint-Léger-en-Yvelines – 78 (Bertrand Dallet, Julien Rochefort, Stanislas Wroza).

Cet hivernage complet s'inscrit dans le contexte d'un afflux ayant touché pendant l'automne tout le Nord de l'Europe, notamment la Scandinavie, l'Allemagne et les Pays-Bas. En France, un deuxième groupe, plus important puisqu'il comptait jusqu'à 23 ind., a également effectué un hivernage complet, d'octobre à fin février, en baie de Somme.

La donnée, homologuée depuis par le CHN, avait déjà été citée et commentée dans le rapport 2017.

Bruant lapon

Calcarius lapponicus, 12 ind. au moins

Un groupe de 12 ind. en halte migratoire dans un champ le 18 novembre à Cormeilles-en-Vexin – 95 (Yves Maillet).

Bec-croisé perroquet Loxia pytyopsittacus, mâle. Photo : Stanislas Wroza

Ce n'est que la 3e observation contemporaine dans la région, après celles de 1983 et 1996, et elle est remarquable par le nombre, qui selon le découvreur était un minimum, le décompte n'ayant pu être exhaustif du fait de la mobilité des oiseaux.

Bruant fou

Emberiza cia, 2 ind.

- 1 mâle ad. photographié le 3 novembre à Jaulnes – 77 (Christophe Bray) ;
- 1 juv. le 13 novembre au bois de Vincennes à Paris – 75 (Guillaume Passavy).

L'espèce n'avait pas été vue dans la region depuis près de 6 ans, la dernière donnée homologuée remontant à janvier 2013.

Bruant ortolan

Emberiza hortulana, 170 ind. !

En raison du nombre très important de données, elles n'ont pas pu être examinées une à une par le CHR et l'effectif total est une estimation.

- 1 mâle vu et photographié le 27 avril à l'étang du Coq à Roissy-en-Brie – 77 (Vincent La Calvez) ;
- au moins 166 ind. enregistrés en migration active, en Essonne et dans les Yvelines, dont 3 au printemps (les 2, 4 et 7 mai) et les autres entre le 12 août et le 11 septembre (Julien Rochefort, Bertand Dallet et Stanislas Wroza) ;
- 2 ind. vus et enregistrés en migration diurne : 1 le 23 août et 1 le 2 septembre à Buc – 78 (Stanislas Wroza) ;
- enfin, 2 ind. posés, photographiés le 29 août au bois de Vincennes à Paris – 75 (Guillaume Passavy).

Déjà remarquable pour les 5 ind. vus, l'espèce étant tout juste annuelle en Île-de-France, l'année est historique car elle démontre un passage postnuptial important au-dessus de notre région, soupçonné mais jamais confirmé. Ce passage étant essentiellement nocturne, sa détection n'a été rendue possible que grâce à la pose de pièges sonores. Le Bruant ortolan est un bon exemple d'espèce jusque-là sous-détectée, dont le passage est mis en lumière par l'essor de la bioacoustique (Wroza, 2019). D'autres surprises nous attendent sans doute !

▶ Vu le nombre d'oiseaux détectés par ce biais, il a été décidé de retirer le Bruant ortolan des espèces homologables à compter de 2020.

Bibliographie

AIMASSI G. (2015). The original description of Bonelli's Eagle *Aquila Fasciata* Vieillot (Aves, accipitridae*), Zoological Bibliography*. **4** : 1-14.

ISSA N. et MULLER Y. (2015). *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. Delachaux et Niestlé, Paris, 1 376 pages.

CROCHET P.-A. *et al.* (2016). Décisions prises par la Commission de l'avifaune française (2014-2016) : 14e rapport de la CAF. *Ornithos*, **23** (5) : 238-253.

LE MARÉCHAL P., LALOI D. et LESAFFRE G. (2013). *Les Oiseaux d'Île-de-France. Nidification, migration, hivernage*. CORIF-Delachaux et Niestlé, Paris, 512 pages.

LALOI D. et le CHR (2015). Les oiseaux rares en Île-de-France en 2006. [Quatorzième rapport du Comité d'homologation régional.] *Le Passer*, **48** (1) : 2-5.

LALOI D. et le CHR (2017). Les oiseaux rares en Île-de-France de 2007 à 2012. [Quinzième rapport du Comité d'homologation régional.] *Le Passer*, **50** (1) : 4-21.

MAHLER F., LAPORTE O., ALBESA L., BARTH F., CHEVALLIER L., LETOURNEAU C., MASSIN Y. et ZUCCA M. (2017). *Atlas des oiseaux nicheurs d'Île-de-France, 2009-2014*. CORIF-Delachaux et Niestlé, Paris, 239 pages.

MASSIN Y. et le CHR (2018). Les oiseaux rares en Île-de-France de 2013 à 2016. Seizième rapport du Comité d'homologation régional. *Le Passer*, **51** (1) : 26-40.

MASSIN Y. et le CHR (2019). Les oiseaux rares en Île-de-France en 2017. Dix-septième rapport du Comité d'homologation régional. *Le Passer*, **52** : 1-12.

MASSIN Y. et le CHR (2019). Afflux exceptionnel de Sizerins flammés *Acanthis flammea* en Île-de-France pendant l'hiver 2017-2018. *Le Passer*, **52** : 18-19.

REEBER S., BLANC J.-F., JIGUET F. et le CHN (2018). Les oiseaux rares en France en 2016 et 2017. 34e rapport du Comité d'homologation national. *Ornithos*, **25** (6) : 321-369.

WROZA S., ROCHEFORT J. et DALLET B. (2018). Suivi acoustique d'un groupe de Becs-croisés perroquets *Loxia pytyopsittacus* hivernants. *Ornithos*, **25** (3) : 162-168.

WROZA S., (2019). *Les Oiseaux par le son*. Delachaux et Niestlé, Paris, 144 pages.

Un mystère résolu : le site de nidification des Hirondelles rustiques *Hirundo rustica de Paris intra-muros*

Frédéric Malher

Comme son nom l'indique, l'Hirondelle rustique est une espèce à préférence rurale : ses sites de nidification traditionnels, si on néglige les sites naturels telles les falaises littorales, qui ne sont plus qu'exceptionnellement utilisés (GOB 2012) sont l'intérieur de bâtiments, souvent agricoles, avec une attirance particulière pour la présence de bétail. En zone suburbaine, cela se traduit souvent par l'occupation des clubs hippiques, voire des parcs zoologiques. On peut aussi signaler une particularité « culturelle », observée dans les Côtes-d'Armor et le Morbihan, de nids situés sur les toits, à l'abri de chiens-assis le plus souvent (Detalle *et al.*, 2009).

À Paris, l'espèce niche dans les bois de Vincennes et de Boulogne, essentiellement dans les centres équestres qu'ils hébergent, ainsi qu'au zoo de Vincennes –une cinquantaine de couples au total– (Serge Detalle, com. pers.). Intra-muros, l'espèce a niché à la ménagerie du Jardin des plantes jusqu'aux alentours de 2005 et, ce qui est plus surprenant, dans deux secteurs du 16e arrondissement, arrondissement de l'ouest de la capitale riche en espaces verts inaccessibles à l'ornithologue en prospection.

Entre 2005 et 2008, lors du travail de terrain pour l'atlas de Paris, l'espèce était régulièrement observée dans le secteur de la porte d'Auteuil et du square Lamartine, mais la nidification n'avait été prouvée que par l'observation de jeunes juste volants, les sites précis de nidification restant inconnus. Autour du square Lamartine, les hirondelles étaient vues disparaissant au-dessus du toit d'un immeuble de 7 étages. Nous en étions réduits à supposer que derrière cet immeuble comme dans certains secteurs « très privés » de la porte d'Auteuil, devaient se trouver des abris pouvant abriter des nids d'hirondelles, mais nous n'avons jamais pu le prouver. La population de Paris intra-muros était alors estimée à 7-10 couples (Malher *et al.*, 2010).

Lors du travail pour l'atlas du Grand Paris, entre 2015 et 2018, quelques hirondelles rustiques ont été de nouveau observées près de la porte d'Auteuil et autour du square Lamartine. Les effectifs semblaient cependant plus réduits que 10 ans plus tôt et nous n'avions aucune preuve de nidification… jusqu'à ce que la délégation LPO-IdF reçoive un message d'une habitante du quartier signalant la présence de nids d'hirondelles dans son immeuble !

Une visite sur place fut rapidement organisée, qui confirma la nidification de l'hirondelle.

Site de nidification

La surprise causée par cette nouvelle fut encore plus grande quand nous découvrîmes le site utilisé : un rebord de fenêtre aveugle dans un puit de lumière de quelques mètres de longueur et de largeur, qui

Nid d'Hirondelle rustique, Paris 16e arr.

relie donc le toit au rez-de-chaussée (cf. photos). Il semble que cette année seul un nid ait été occupé.

La personne qui nous a contactés a confirmé avoir vu ces hirondelles nicher là régulièrement depuis une dizaine d'années au moins.

Grâce à Google Maps, nous avons pu vérifier qu'il y avait bien aussi un puit de lumière du même type à l'endroit précis où nous voyions disparaître les hirondelles du square Lamartine (cf. photo)

L'examen des toits du secteur de la porte d'Auteuil a montré aussi la présence de nombreux puits de lumière du même type. Il est donc raisonnable de supposer que c'est bien ce type de structure qui a permis l'installation d'une petite population d'Hirondelles rustiques, ce qui met encore en lumière les facultés d'adaptation de cette espèce.

Remerciements

Toute notre gratitude va aux personnes qui nous ont transmis l'information de base et nous ont accueillis chez elles (mais qui ont souhaité rester anonymes) : sans elles, le « mystère des hirondelles du 16e» serait resté entier.

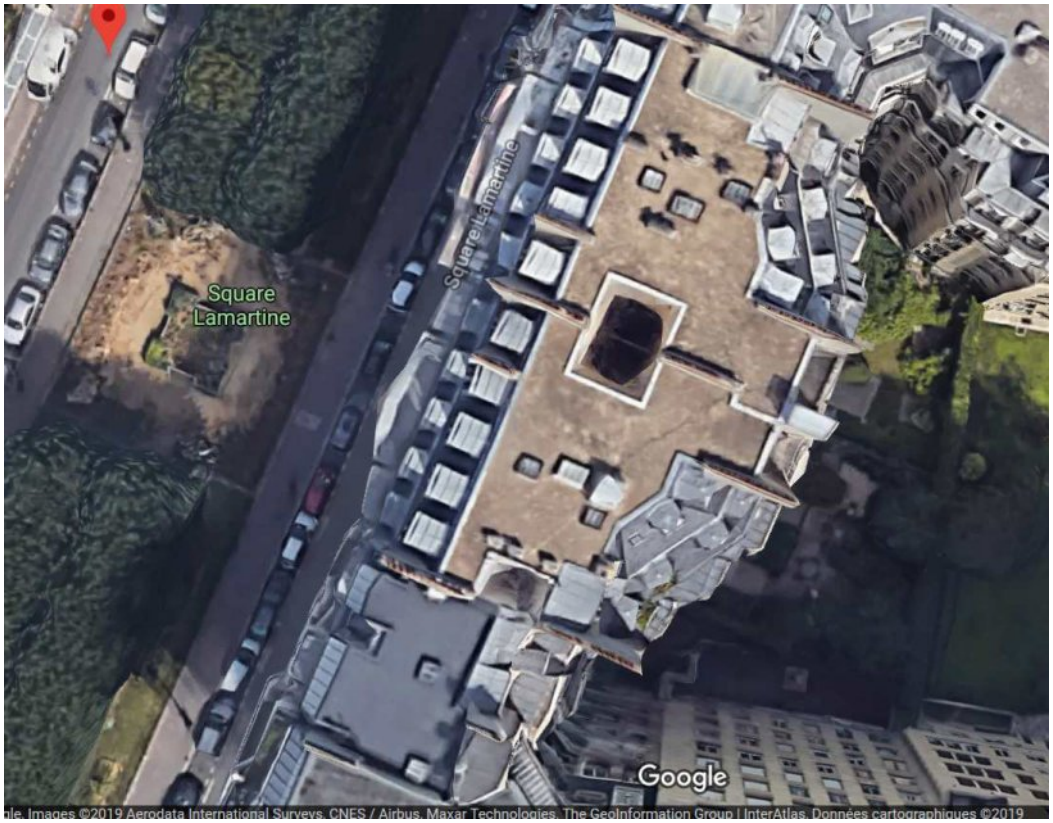

Bibliographie

DETALLE S., LE MARÉCHAL P. et LESAFFRE G. (2009). Des nids d'Hirondelles rustiques *Hirundo rustica* à l'extérieur des bâtiments : une réalité... uniquement bretonne ? *Ornithos*, **16** (5) : 349-350.

Groupe ornithologique breton (2012). *Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne*. Delachaux & Niestlé, Paris 512 p.

MALHER F., LESAFFRE G., ZUCCA M. et COATMEUR J. (2010). *Les Oiseaux nicheurs de Paris. Un atlas urbain*. Corif - Delachaux et Niestlé, Paris 238 p.

L'avifaune parisienne 10 ans après : réflexions sur son évolution

Frédéric Malher

RÉSUMÉ

La réalisation, à 10 ans d'intervalle sur le territoire de Paris intra-muros, de deux atlas des oiseaux nicheurs a permis de mesurer les évolutions des populations des diverses espèces. Il en ressort que les espèces aquatiques et des parcs et jardins ont eu majoritairement une évolution stable ou positive, alors que les espèces des friches ou du bâti ont globalement subi une évolution négative. Quelques pistes d'explication sont proposées.

ABSTRACT

Changes in the populations of the different species were measured by compiling at a 10-year interval 2 atlases of birds nesting in Paris. This shows that the aquatic species and those of parks and gardens have largely remained stable or increased in number whereas there has been a general decline of species in fallow land and built environments. Several possible explanations are proposed. (Traduction A. Rowley.)

Entre 2005 et 2008, une équipe de 60 bénévoles, à l'initiative du Corif (Centre ornithologique Île-de-France), a récolté les données qui ont permis d'établir le premier atlas des oiseaux nicheurs de Paris (Malher *et al.*, 2010b). Dix ans après, le même travail était repris à l'occasion de la réalisation de l'*atlas du Grand Paris*, entre 2015 et 2018 (Malher *et al.*, à paraître). La similarité des protocoles appliqués dans les deux cas pour Paris intra-muros nous permet de tenter de mesurer l'évolution des populations d'oiseaux de la capitale dans cet intervalle de temps.

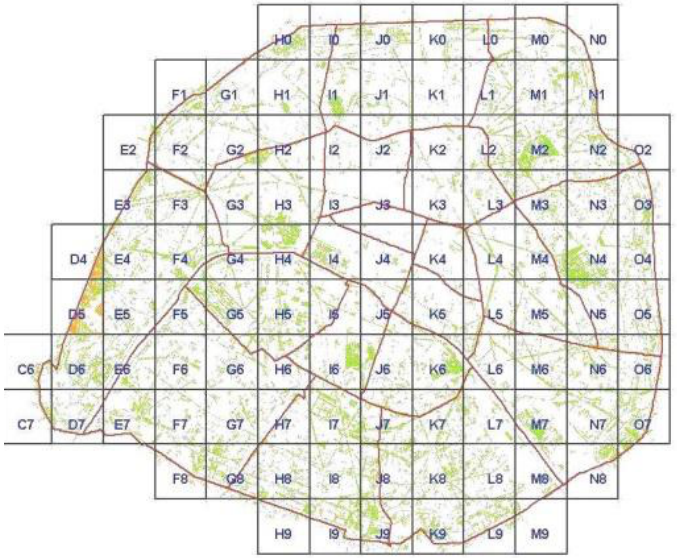

Fig. 1. : carroyage kilométrique utilisé dans Paris intra-muros

Protocoles et méthodes de calcul

Protocole de terrain

La surface de Paris intra-muros (87 km²) a été divisée en mailles kilométriques. Chaque maille était confiée à un responsable chargé de trouver les preuves de nidification (codifiées selon la méthode classique des « codes-atlas ») des espèces de son carré et d'en donner une estimation. Les effectifs devaient être estimés selon une grille de 5 classes d'abondance :

A = 1 couple ;
B = 2-5 c. ;
C = 6-25 c. ;
D = 26-100 c. ;
E = plus de 100 c.

Les cartes de répartition ont été établies en utilisant des points de taille croissante proportionnellement à l'abondance, et un code couleur pour rendre compte du caractère certain, probable ou possible de la nidification.

Établissement des estimations

En 2010, les estimations des effectifs totaux ont été effectuées à partir des données des responsables de maille, mais sans méthode précise.

En 2015-2018, nous avions demandé en plus aux responsables de maille d'établir, quand c'était possible, une estimation plus précise que les classes d'abondance.

Pour cette estimation plus précise, les résultats nous sont revenus, en général, sous forme d'un nombre de couples, accompagné ou non de « environ », d'un nombre minimum (« au moins x couples ») ou d'une fourchette plus restreinte que celles imposées (par exemple « 7-9 couples » alors que la classe C correspond à 6-25 couples). D'autres, enfin, n'avaient pas d'estimation plus précise que la fourchette standard.

Pour établir de la manière la plus objective possible une estimation de la population d'une espèce, nous avons décidé, pour chaque carré :

Résultats envoyés par les observateurs			Étapes du calcul		
Maille	Fourchette	Estimation plus précise	Valeur retenue	Moyennes calculées	Valeurs utilisées pour le calcul
K-06	C	environ 8	8	9,7	**8**
L-03	C	7-9	8		**8**
N-07	C	> 12	13		**13**
O-02	C				**9,7**
F-07	C				**9,7**
H-00	D	40-50	45	39	**45**
M-01	D	< 30	33		**33**
N-04	D				**39**
				TOTAL	**165,4**

Tableau 1 : illustration du mode de calcul

- de ne pas tenir compte des nidifications annoncées comme possibles ;
- de retenir, quand elle existait, la valeur précise de l'estimation proposée, même si elle était accompagnée de « environ » ;
- de retenir la valeur médiane de l'estimation plus précise proposée (« 7-9 » compte pour 8) ;
- d'ajouter 10 % (et au moins 1) au nombre proposé comme valeur minimum (« au moins 7 » devient 8, « au moins 50 » compte pour 55).

Pour chaque espèce, nous avons utilisé ces valeurs pour calculer la moyenne des fourchettes B, C et D. Nous avons ensuite utilisé cette moyenne comme estimation précise pour les données qui en étaient dépourvues.

Nous avons enfin additionné toutes ces valeurs pour obtenir une valeur « objective » de cette estimation.

Il est évident que la précision apparente du résultat obtenu ne correspond pas du tout à une réalité biologique.

Parfois (en particulier pour le Pigeon ramier, le Martinet noir et le Moineau domestique pour un nombre non négligeable de mailles), aucune fourchette standard ne nous a été remontée pour certaines mailles. Dans ce cas, nous avons appliqué la méthode précédente pour les mailles où une estimation avait été proposée, puis nous avons attribué aux mailles non évaluées la valeur moyenne des mailles pour lesquelles une fourchette standard avait été proposée.

Le caractère « objectif » du mode de calcul ne signifie évidemment pas que son résultat correspond à l'estimation la plus crédible de l'effectif parisien et ne permet pas non plus d'en donner un intervalle de confiance. Ce travail ne peut être fait qu'à « dire d'experts », en particulier en essayant d'évaluer le risque de sur- ou de sous-estimation des valeurs données au départ par les observateurs. Les fourchettes proposées ci-dessous sont donc le résultat de ce double travail, calcul d'abord, estimation de l'intervalle de confiance ensuite.

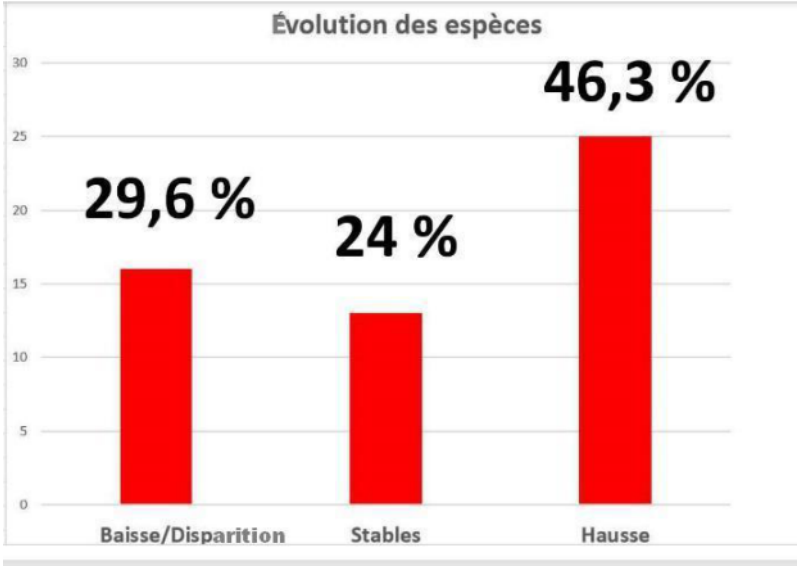

Fig. 2 : répartition des espèces en fonction de leur tendance évolutive entre 2005-2008 et 2015-2018 (en ordonnées le nombre d'espèces concernées ; les espèces « marginales » ne sont pas prises en compte dans les calculs de pourcentage)

Pour regrouper les espèces en « stable », « en hausse » et « en déclin », nous avons essentiellement tenu compte des fourchettes proposées : quand le recouvrement des deux estimations est important, l'espèce est considérée comme « stable ». Les deux cas limites sont le Roitelet huppé, considéré en hausse malgré un léger recouvrement des fourchettes (30-45 et 40-70) et le Grimpereau des jardins, considéré comme stable avec des fourchettes qui se recouvrent notablement (80-125 et 100-150) : son cas est rediscuté dans le paragraphe des espèces en hausse.

Le Goéland leucophée a été considéré comme stable, car la hausse apparente est due à des couples hybrides, et, pour la Rousserolle effarvatte, c'est le faible nombre de couples en jeu (1 et 3) qui nous a poussés à la classer en « stable » malgré un triplement apparent.

Résultats

Comparaison globale

Sept espèces, qui ont niché durant la première période, ne l'ont pas fait durant la seconde 10 ans plus tard et 6 nouvelles espèces ont niché au moins 1 fois pendant la seconde période.

Si on laisse de côté les espèces « marginales », dont les effectifs sont toujours faibles et irréguliers, on peut retenir, que 16 espèces ont vu leur effectif baisser entre les deux atlas, 13 sont restées stables et 25 ont connu une hausse.

▶ Le bilan est donc contrasté, avec des baisses importantes et des augmentations notables, mais globalement il y a plus d'espèces au sort favorable que défavorable.

Les espèces disparues

Il s'agit principalement d'espèces qui étaient déjà en état critique en 2008 ou qui ne nichaient pas régulièrement (« marginales ») :

- La Rousserolle verderolle *Acrocephalus palustris* n'a jamais été un nicheur régulier, c'était plutôt un accident heureux qui ne s'est hélas pas reproduit...
- Le Martin-pêcheur d'Europe *Alcedo atthis* avait niché 2 ans (au moins) dans le seul endroit où c'était possible dans les quais bétonnés de la Seine : un bloc manquait dans le parement du quai... Le déplacement d'une péniche maintenant amarrée en face de cet endroit a rendu impossible la poursuite de cette situation, quand même extraordinaire !

ESPÈCES MARGINALES	2005-2008	2015-2018
Bruant zizi	1	0
Fauvette des jardins	0	1
Goéland pontique	0	1 (mixte)
Grive draine	1	4
Hypolaïs polyglotte	1	1
Linotte mélodieuse	1	0
Martin-pêcheur d'Europe	1	0
Mésange noire	2	1
Petit Gravelot	1	0
Rousserolle verderolle	1	0

Tableau 2 : évolution des effectifs des espèces marginales durant la dernière décennie

- Le Bruant zizi *Emberiza cirlus* nichait dans un buisson situé sur le boulevard périphérique, exactement à l'endroit qui fixe la limite de Paris intra-muros. Le buisson fut coupé et l'espèce ne s'est maintenue que dans le bois de Vincennes tout proche (où aucun indice de nidification n'a été apporté après 2015).
- Le Petit Gravelot *Charadrius dubius* est un amateur des zones éphémères (chantiers à l'abandon, friches) comprenant de l'eau et un sol à la végétation clairsemée. La seule zone de ce genre à Paris (friche du Millénaire) a disparu entre les deux atlas.
- Le Moineau friquet *Passer montanus* ne nichait déjà plus qu'à l'état relictuel : quelques couples à la Cité internationale universitaire. Ils ont disparu la même année que la petite population du bois de Vincennes (2009).
- La Linotte mélodieuse *Linaria cannabina* avait niché une seule fois (du moins avec certitude), dans une friche très souvent « modifiée » (Chapelle-Carbon, ex-friche du Sernam).

- Le Choucas des tours *Corvus monedula* a sans doute complètement disparu, alors qu'une quinzaine de couples nichaient encore au début du premier atlas (2005). À la fin de cette première période, l'espèce était déjà réduite à quelques couples, avec en particulier sa disparition du Jardin des plantes en 2008.
- La Chouette hulotte *Strix aluco* a disparu de Paris intra-muros, peut-être même avant la fin du premier atlas, alors qu'elle se porte bien autour (en particulier dans les bois parisiens). Son déclin intra-muros a débuté sans doute vers le dernier quart du XX^{e} siècle. La seule hypothèse que nous ayons trouvée est liée aux campagnes de dératisation, qui ont été menées depuis des décennies sans toujours respecter les précautions d'usage de ces produits, lesquels peuvent aussi contaminer les consommateurs de rongeurs empoisonnés. L'instauration de nouvelles pratiques peut laisser espérer son retour, peut-être déjà entamé.

Les espèces en baisse

On peut regrouper ces espèces en baisse ou disparues en quelques catégories.

Les chasseurs d'insectes aériens

- l'Hirondelle de fenêtre *Delichon urbicum* a connu une chute catastrophique en 2007 alors qu'un record avait été atteint en 2006 avec 550 couples. Le déclin de l'espèce s'est poursuivi pendant plusieurs années et elle a du mal à se stabiliser depuis lors ;
- l'Hirondelle rustique *Hirundo rustica* a toujours été rare dans Paris et elle semble près de disparaître ;

ESPÈCES EN DÉCLIN	2005-2008	2015-2018
Accenteur mouchet	700-1 000	350-450
Chardonneret élégant	12-20	7
Choucas des tours	15-20	0-1
Chouette hulotte	< 5	1 ?
Étourneau sansonnet	env. 2 000	env. 1 000
Faucon crécerelle	35-50	25-35
Gobemouche gris	30-35	5-7
Hirondelle de fenêtre	550	94
Hirondelle rustique	7-10	1-2
Martinet noir	1 500-2 500	1 000-1 500
Moineau friquet	< 5	0
Moineau domestique	?	2 500-4 000
Pic épeichette	20-30	2
Serin cini	60-90	5-12
Sittelle torchepot	32-37	5-10
Verdier d'Europe	300-500	120-180

Tableau 3 : évolution des effectifs des espèces en baisse durant la dernière décennie

- le Martinet noir *Apus apus* est très difficile à compter : il faut être très prudent avec nos estimations. Cependant, la baisse « apparente » de 50 % rejoint l'impression de nombreux observateurs d'un recul notable de l'espèce à Paris.

- En plus de leur régime alimentaire, ces espèces ont un autre point commun : leurs nids sont facilement détruits ou obturés lors d'opérations de ravalement.

Les granivores

Ces espèces dépendent de la végétation spontanée des friches pour les graines qu'elles y trouvent en automne-hiver, mais elles ont aussi besoin d'insectes pour nourrir leurs petits au printemps.

- La disparition des friches parisiennes ou leur transformation en « espaces verts » moins désordonnés ont fortement réduit ces sources d'approvisionnement.

De ce fait, les effectifs du Serin cini *Serinus serinus*, du Chardonneret élégant *Carduelis carduelis* et du Verdier d'Europe *Chloris chloris* ont connu une baisse importante – le Moineau friquet ainsi que la Linotte mélodieuse et le Bruant zizi (deux espèces « marginales ») ayant pour leur part disparu (voir plus haut).

Le cas du Moineau domestique *Passer domesticus* est un peu particulier, car il dépend aussi de la présence de sites de nidification dans les bâtiments et de buissons autour. Il subit donc aussi de plein fouet la gentrification de nombreux quartiers : l'élévation brutale du niveau social d'un secteur entraîne des modifications d'urbanisme, qui aboutissent à la disparition de nombreux sites de nidification et de la végétation spontanée (LPO-IdF, 2018).

Certains oiseaux des parcs et jardins

Sont concernés le Pic épeichette *Dendrocopos minor*, la Sittelle torchepot *Sitta europaea*, l'Accenteur mouchet *Prunella modularis* et le Gobemouche gris *Muscicapa striata* – auxquels on peut adjoindre l'Étourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*, qui niche aussi sur des bâtiments, et la Chouette hulotte déjà évoquée. Certaines baisses sont spectaculaires : il ne reste plus que quelques couples de Pics épeichette, Gobemouches gris ou Sittelles torchepot, alors qu'il y en avait encore plusieurs dizaines de chaque espèce 10 ans auparavant !

Pic épeichette, Dendrocopos minor
© A. Bloquet

▶ Ces baisses posent question, car les parcs et jardins ont subi peu de modifications majeures cette dernière décennie.

Notons que, parmi ces 4 espèces principales, le Pic épeichette, la Sittelle torchepot et l'Accenteur mouchet sont aussi en baisse au niveau régional. Le Gobemouche gris, en revanche, n'a pas d'évolution claire en Île-de-France, alors que son recul est catastrophique dans Paris. On a constaté le même déclin dans le Grand Londres depuis la seconde moitié du XXe siècle et il a fini par disparaître du centre de la ville (Self, 2014). Il était aussi en net recul à Bruxelles (Weiserbs et Jacob, 2007). On peut rappeler que les migrateurs à longue distance et les insectivores sont très défavorisés par le milieu urbain (Croci *et al.*, 2008 ; Malher, 2010) : la raréfaction des insectes volants et l'îlot de chaleur hivernal qui favorise les espèces sédentaires peuvent être des pistes d'explication. L'espèce est cependant stable à Berlin (BOA, 2010).

Autres espèces en baisse ou incertaines

- La baisse du Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* est sans doute consécutive à celle du Moineau. Il a par exemple disparu du 11e arrondissement (les deux derniers couples remontent à 2015), secteur où le Moineau domestique a subi sa chute la plus ancienne pour Paris (visible dès 2007 : Malher *et al.*, 2010a). Il faut rappeler qu'à Paris, les moineaux sont la proie favorite du faucon au moment de l'élevage de ses jeunes (Quéré, 1990).

ESPÈCES INCERTAINES	2005-2008	2015-2018
Pigeon ramier	2 500-4 000	1 750-2 500
Pigeon biset féral	?	?

Tableau 4 : évolution des effectifs des espèces incertainess durant la dernière décennie

- Le cas des Pigeons ramier *Columba palumbus* et biset *Columba livia* var. *domestica* est très délicat à aborder, car ce sont des espèces difficiles à compter : on les voit facilement, mais on ne sait en général pas combien nichent ni où. Nous préférons donc éviter d'affirmer quoi que ce soit, même si l'impression de nombreux observateurs est celle d'une baisse du Pigeon domestique. L'estimation de l'ARHEO (23 000 individus) est la première à avoir été faite dans Paris (Lapostre et Goix, 2019) et ne permet donc pas de corroborer cette impression. Pour le Pigeon ramier, les chiffres semblent montrer une chute évidente, mais l'espèce avait fait l'objet d'un suivi plus approfondi lors de la première étude que lors de la seconde.

Les espèces stables

Certaines espèces aux effectifs réduits

On trouve parmis elles le Goéland leucophée *Larus michahellis*, qui stagne à quelques couples malgré l'ancienneté de son implantation parisienne (1989) ; la Rousserolle effarvatte *Acrocephalus scirpaceus*, dont les effectifs restent soumis au sort des rares roselières parisiennes ; la Bergeronnette grise *Motacilla alba*, seule espèce à atteindre la dizaine de couples ; la Fauvette grisette *Sylvia communis* ;

ESPÈCES STABLES	2005-2008	2015-2018
Bergeronnette grise	10	12
Canard colvert	75-120	90-140
Corneille noire	400-500	450-550
Geai des chênes	75-130	80-140
Grive musicienne	60-100	60-100
Merle noir	1 000-1 700	1 300-2 100
Pie bavarde	250-300	250-300
Pigeon colombin	230-380	200-350
Rougequeue noir	200-300	150-250
Goéland leucophée	3	7 (dont 4 mixtes)
Grimpereau des jardins	80-125	100-150
Fauvette grisette	1	1
Rousserolle effarvatte	1	3

Tableau 5 : évolution des effectifs des espèces stables durant la dernière décennie

l'Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta* ; la Mésange noire *Periparus ater*. Le maintien (provisoire ?) de la Fauvette grisette et de l'Hypolaïs polyglotte, oiseaux de friches, mérite d'être souligné vu la disparition quasi totale de leur milieu favori, mais leur effectif d'1 ou 2 couples n'est pas très significatif.

Les corvidés

Corneille noire *Corvus corone*, Pie bavarde *Pica pica* et Geai des chênes *Garrulus glandarius* sont aussi restés stables, contrairement à l'idée que s'en font certains. Il faut souligner cependant qu'ils avaient suivi une augmentation importante à la fin du XX^{e} siècle, puisque la Corneille noire et le Geai des chênes ne se sont établis dans Paris intra-muros que dans les années 1970 (Malher *et al.*, 2010b). La Pie bavarde était implantée dès les années 1920 et n'a pas souffert de la progression de la Corneille noire, même si les rapports entre les deux espèces, surtout en période de nidification, sont assez tendus… Précisons que nous ne parlons ici que des effectifs nicheurs et non des groupes de corneilles non-nicheuses, qui peuvent impressionner les visiteurs de certains parcs. Il faut toutefois souligner que ces groupes existaient dans Paris dès les années 1990, puisqu'ils posaient des problèmes (plantations arrachées) aux jardiniers du Jardin des plantes dès cette époque (obs. pers.) ! Peut-être y a-t-il plus de groupes qu'avant, mais cela n'est pas certain.

Autres espèces

- Le Pigeon colombin *Columba oenas*, qui niche dans des cavités d'arbres ou de cheminées, semble aussi très stable.
- Le statut du Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros* n'est pas clair : stable ou baisse mesurée ? Le fait qu'il soit insectivore et migrateur (à faible distance mais très largement migrateur quand même) rend sa situation fragile. Cette espèce peut souffrir à l'avenir des opérations d'isolation thermique, mais profiter du développement de la végétalisation des constructions.
- Le Merle noir *Turdus merula* ne semble pas avoir connu d'évolution visible, mais c'est une espèce assez compliquée à estimer vu ses effectifs importants et le caractère souvent nocturne de ses chants – qui sont rarement entendus par les

ornithologues… Cette estimation ne tient pas compte des éventuelles conséquences de l'épidémie de virus Usutu qui a eu lieu principalement pendant l'été 2018.

- La Grive musicienne *Turdus philomelos*, aux effectifs nettement plus réduits, semble être dans le même cas que le Merle.

Espèces en hausse

- Pour quelques espèces, il est difficile d'affirmer la robustesse de l'augmentation de leurs effectifs : la Grive draine *Turdus viscivorus* (que nous avons préféré classer parmi les espèces marginales), dont les quelques couples restent liés à la proximité du bois de Vincennes, et la Tourterelle turque *Streptopelia decaocto*, qui a encore des effectifs trop réduits et trop irréguliers pour qu'on puisse affirmer sa croissance.
- Certaines espèces sont sur la lancée de leur implantation récente à Paris : l'Épervier d'Europe *Accipiter nisus* (arrivé en 2008), passé de 3 à au moins 10 couples ; la Perruche à collier *Psittacula krameri* (2008), d'un couple à une cinquantaine ; le Goéland brun *Larus fuscus* (2005), passé de 3 à 10-20 couples ; la Bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerea* (2000), qui a doublé ses effectifs.
  Parfois l'implantation est plus ancienne : le Goéland argenté *Larus argentatus* (1989) a continué à coloniser Paris et aurait au moins doublé ses effectifs.
  Après sa disparition au XIX^e^ siècle, la Gallinule poule-d'eau *Gallinula chloropus* s'est réimplantée à Paris dans les années 1970 au moins et sa conquête de la capitale se poursuit régulièrement : ses

ESPÈCES EN HAUSSE	2005-2008	2015-2018
Bernache du Canada	0	3-4
Cygne tuberculé	0	2
Faucon pèlerin	0	2-3
Foulque macroule	0	3
Bergeronnette des ruisseaux	20-25	46-50
Épervier d'Europe	3	10-15
Fauvette à tête noire	120-150	250-300
Gallinule poule-d'eau	17-19	40-45
Goéland argenté	> 35	70-150
Goéland brun (mixtes compris)	3-4	env. 15
Mésange à longue queue	40-60	75-100
Mésange bleue	400-600	650-800
Mésange charbonnière	425-650	750-1 000
Mésange huppée	10-15	20-30
Mésange nonnette	5-10	15-25
Perruche à collier	1	> 50
Pic épeiche	1	4
Pic vert	< 5	6-10
Pinson des arbres	100-175	200-250
Pouillot véloce	15-25	40-65
Roitelet à triple bandeau	1	5-10
Roitelet huppé	30-45	40-70
Rougegorge familier	60-110	180-250
Troglodyte mignon	200-300	400-550
Tourterelle turque	< 5	5-10

Tableau 6 : évolution des effectifs des espèces en hausse durant la dernière décennie

effectifs ont doublé avec la conquête de nouveaux sites.

- Le groupe le plus important en croissance est formé d'espèces issues des parcs et jardins : Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*, Mésange à longue queue *Aegithalos caudatus*, Mésange bleue *Cyanistes caeruleus*, Mésange charbonnière *Parus major*, Mésange huppée *Lophophanes cristatus*, Pinson des arbres *Fringilla coelebs*, Pouillot véloce *Phylloscopus collybita*, Roitelets à triple bandeau *Regulus ignicapillus* et huppé *Regulus regulus*, Rougegorge familier *Erithacus rubecula*, Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes*, ainsi que probablement les Pics vert *Picus viridis* et épeiche *Dendrocopos major*. Même si nous l'avons classé par défaut dans la catégorie « stable », le Grimpereau des jardins *Certhia brachydactyla*(100-150 couples contre 80-125) semble aussi en hausse, certes plus modérée (25 %). On peut remarquer que, parallèlement à cette augmentation des effectifs, certaines espèces ont élargi leurs choix de biotopes.

  ▶ Ne se limitant plus aux parcs et jardins de taille notable, certaines espèces adoptent de plus en plus des espaces verts réduits : petits squares, pieds d'immeubles végétalisés, plates-bandes buissonneuses et boisées, voire arbres d'alignement.

Le Troglodyte mignon, qui occupait déjà certains de ces petits espaces au début du siècle, a poursuivi son implantation ; la Fauvette à tête noire a niché au square du Temple (0,77 ha) et s'est cantonnée en 2018 et 2019 dans un réseau de petits espaces verts d'immeubles ou d'avenues du quartier de la Porte de Pantin (19e arr.), où un Pinson des arbres s'est aussi cantonné en 2019 (obs. pers.).

Fauvette à tête noire, Sylvia atricapilla
© D. Stefanescu

Il faut souligner que ce sont en général des espèces en bonne santé au niveau régional, stables ou en hausse (sauf le Pic vert, en déclin modéré). Mais leur évolution dans Paris est souvent nettement plus positive qu'en Île-de-France (d'après les résultats régionaux du STOC : A. Muratet com. pers.) : + 100 % pour le Troglodyte à Paris mais stable dans la région ; Rougegorge familier : + 150 % contre + 34 % ; Fauvette à tête noire : + 100 % contre stabilité en Île-de-France, etc. Seule exception, le Roitelet huppé, qui augmenterait moins qu'en Île-de-France, mais le taux de croissance calculé est incertain.

À noter qu'à Bruxelles, seul le Pinson des arbres est en augmentation notable. La plupart de ces espèces n'y connaissent pas d'évolution significative, voire sont en déclin (Roitelet huppé, Troglodyte mignon) [Paquet et Weiserbs, 2017]. À Londres, en revanche, la plupart de ces espèces subissent aussi une progression notable, même si certaines (Fauvette à tête noire, Pinson des arbres) semblent moins répandues dans Inner London que dans Paris intra-muros (Self, 2014).

▶ Il est raisonnable de considérer que ces espèces ont profité de l'évolution des pratiques des jardiniers des espaces verts municipaux, qui ont banni les pesticides et herbicides depuis 2009 (2015 pour les cimetières) et ont développé la gestion différenciée, qui permet le développement de zones de végétation spontanée dans de nombreux grands parcs. Cette évolution a entraîné d'autres administrations (Sénat pour le jardin du Luxembourg, ministère de la Culture pour le jardin des Tuileries) ou propriétaires privés (dont certains bailleurs sociaux) à faire de même.

Nous n'avons pas la preuve absolue de ce lien entre « zéro phyto » et développement de certaines espèces d'oiseaux, mais sa réalité a été établie pour les papillons (Fontaine *et al.*, 2016) : en zone très urbanisée, la multiplication de l'offre de plantes mellifères et l'abandon des insecticides ont un effet très positif sur les populations de papillons. Des résultats proches ont été obtenus aussi sur les bourdons (Muratet *et al.*, 2015).

Espèces nouvellement apparues

Sur les six espèces qui ont niché (probablement ou avec certitude) pour la première fois (depuis 2000 au moins) à Paris, la Fauvette des jardins *Sylvia borin* (nicheuse probable en 2018 à la friche du Sernam) fait figure d'un heureux hasard qui risque fort de ne pas se reproduire.

Trois espèces aquatiques et qui s'adaptent au caractère « très artificiel » des pièces d'eau parisiennes :

- Le Cygne tuberculé *Cygnus olor*, a niché pour la première fois en 2014 sur le bord d'une darse du canal de l'Ourcq.
- La Bernache du Canada *Branta canadiensis*, a tenté de nicher en 2009, a réussi en 2010 à faire naître deux poussins qui ont disparu très vite. Un jeune a pu s'envoler en 2012. L'espèce tente tous les ans de nicher sans succès apparent.
- La Foulque macroule *Fulica atra* a niché avec succès pour la première fois en 2012, puis les tentatives se sont révélées infructueuses jusqu'en 2017. L'espèce a ensuite niché les deux années suivantes.

L'espèce-phare de l'ornithologie urbaine est sans aucun doute le Faucon pèlerin *Falco peregrinus* : il a pleinement profité des lois de protection des rapaces et du bannissement des insecticides organochlorés des années 1970 pour réoccuper ses anciens sites de nidification en falaise, puis s'installer en ville sur ces simili-falaises que sont les immeubles ou cheminées d'usine. Ce phénomène s'est produit dans presque toutes les grandes villes européennes et a eu lieu à Paris à partir de 2013, après l'installation d'un premier couple en proche banlieue (Ivry-sur-

Seine, première nichée en 2011). Depuis, un deuxième puis un troisième couple se sont installés.

Conclusion

L'évolution des espèces au cours de cette dernière décennie dépend beaucoup du type de milieu principal qu'elles occupent. La figure 3 montre clairement que les espèces liées aux milieux aquatiques ont un sort très favorable, alors que les espèces de milieux ouverts, type d'habitat qui souffre le plus de l'évolution de la ville, connaissent le sort le plus inquiétant. Il faut souligner les sorts bien différents des deux milieux principaux de la ville : le bâti et les parcs et jardins.

L'évolution de l'avifaune parisienne au cours de la dernière décennie illustre bien les diverses situations auxquelles l'avifaune urbaine peut être confrontée :

- disparition des derniers « terrains vagues » et de la végétation spontanée qui les hébergeaient ;
- augmentation de la distance ville-campagne ;
- implantation d'un certain nombre de prédateurs ;
- implantation d'oiseaux exotiques ;
- évolution climatique ;
- rénovation urbaine et gentrification ;
- développement de certaines bonnes pratiques (arrêt des pesticides, multiplication des plantes mellifères, choix d'espèces végétales régionales, maintien de buissons et de lierres grimpants, fauche tardive des pelouses, etc.).

La ville est bien un milieu où les paramètres écologiques, même profondément influencés par l'Homme, jouent pleinement leur rôle.

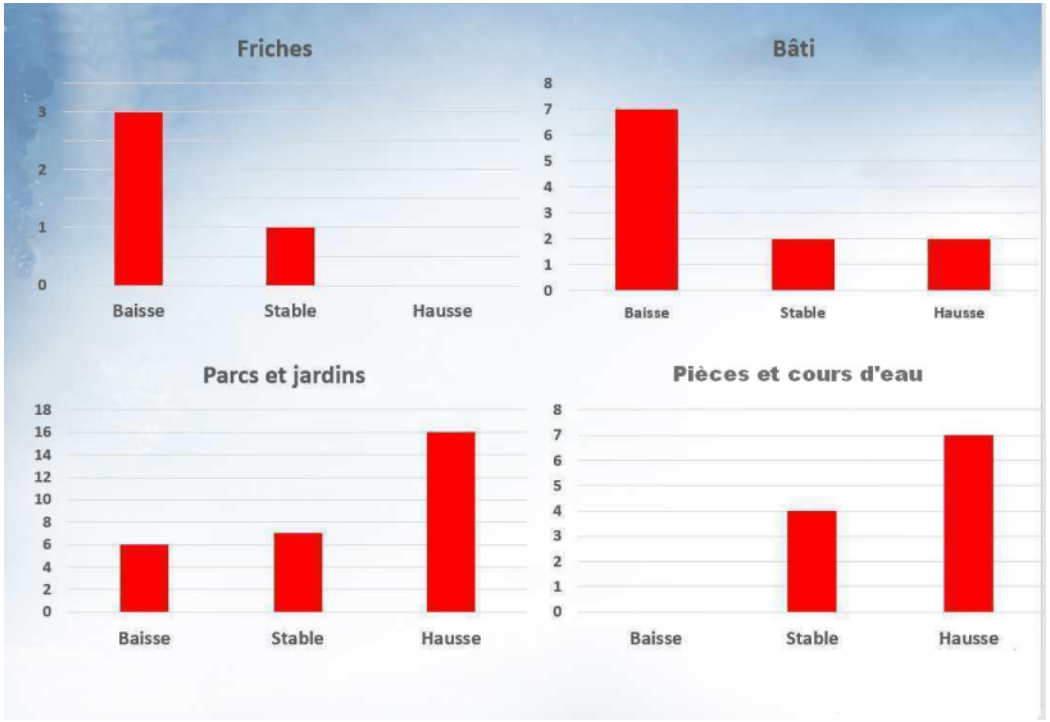

Fig. 3 : évolution décennale des espèces selon leur milieu principal (en ordonnées, nombre d'espèces concernées)

Remerciements

Les données utilisées pour cet article proviennent du travail de terrain de 38 responsables de maille qui ont passé chacun des heures sur le terrain, ainsi que des dizaines d'observateurs qui ont déposé leurs observations sur le portail Faune-IdF.

Cet article a été relu par G. Lesaffre, C. Gloria et tout particulièrement par C. Letourneau, M.-J. Leroy qui ont beaucoup contribué à l'enrichir et à rendre sa rédaction plus rigoureuse.

Qu'ils soient tous remerciés !

Bibliographie

BOA (2010). Gesamtartenliste der Brutvögel Berlins mit Bestand, Häufigkeitsklasse, Trends, Risikofaktoren, Rote-Liste-Kategorien. http://www.orniberlin.de/index.php/berliner-vogelwelt/artenliste

CROCI S., BUTET A. et CLERGEAU Ph. (2008). Does urbanization filter birds on the basis of their biological traits ? *The Condor,* **110** (2) : 223-240.

FONTAINE B., BERGEROT B., LE VIOL I. et JULLIARD R. (2016). Impact of urbanization and gardening practices on common butterfly communities in France. *Ecology and Evolution,* 6 (22) : 8174-8180.http://doi.org/ 10.1002/ece3.2526

LAPOSTRE D. et GOIX M-H., coll. BEAUVOIS P. et DEHAY C. (2019). *Des pigeons dans la ville. Secrets d'une relation millénaire entre deux bipèdes*. Éd. AERHO. Montreuil-sous-Bois.

LPO-IdF (2018). *Synthèse des facteurs environnementaux affectant les populations de moineaux à Paris, Londres, Bruxelles, Hambourg, Rome, Prague et Berlin*. DEVE, Mairie de Paris. 48 pages.

MALHER F. (2010). La biodiversité aviaire en ville : les oiseaux en ville, une surprise qui s'explique. *Aves*, **78** (4) : 297-305.

MALHER F., DISSON O., GLORIA C., LEICK-JONARD M. et ZUCCA M. (à paraître en 2020). *Atlas des oiseaux nicheurs du Grand Paris (2015-2018)* (titre provisoire). LPO-IdF, Paris.

MALHER F., JIGUET F., JULLIARD R., MAINTIGNEUX P., MOR S. et RIABI T. (2010a). Le Moineau domestique *Passer domesticus* à Paris : résultats de 5 ans d'enquête. *Alauda*, **78** (3) : 217-224.

MALHER F., LESAFFRE G., ZUCCA M. et COATMEUR J. (2010b). *Oiseaux nicheurs de Paris. Un atlas urbain*. Corif-Delachaux et Niestlé, Paris. 240 pages.

MURATET A. et FONTAINE B. (2015). Contrasting impacts of pesticides on butterflies and bumblebees in private gardens in France. *Biol. Conservation*, **182** : 148-154.

PAQUET A. et WEISERBS A. (2017). Monitoring des populations d'oiseaux en région de Bruxelles-Capitale. Rapport final 2016. http://document.environnement.brussels/opac_css/elecfile/RAP_Monitoring_Oiseaux2016_FR

QUÉRÉ J.-P. (1990). Approche du régime alimentaire du Faucon crécerelle (*Falco tinnuculus* L. 1758) en milieu urbain (Paris intra muros) et durant la période de reproduction. *Le Passer*, **27** (1-2) : 92-107.

SELF A. (2014). *The Birds of London*. Bloomsbury, London. 431 pages.

WEISERBS A. et JACOB J.-P. (2007). *Atlas des oiseaux nicheurs de Bruxelles. 2000-2004 : répartition, effectifs, évolution*. Aves, Liège. 292 pages.

Les oiseaux rares en Île-de-France en 2019
Dix-neuvième rapport du Comité d'homologation régional

Yves Massin et le CHR Île-de-France

ABSTRACT

Rare birds in Île-de-France (Paris region) in 2019. The prominent highlight of the year is the first accepted record of a Common Raven. A Baillon's Crake and a Greater Short-toed Lark are sound-recorded during migration, standing for the first mentions of both species since the nineteen eighties. A singing Eurasian Scops Owl is heard again in the region, after the historical find of 2018. More surprising, a Pygmy Owl overnights near a train station in an urban area, presumably from captive origin.

Taxons couverts par cette synthèse

Les espèces et sous-espèces retenues sont celles qui totalisent au maximum 4 individus par an en moyenne, soit 20 individus sur les 5 dernières années. La liste, actualisée tous les deux ans, est consultable sur le site participatif de la LPO Île-de-France faune-iledefrance.org. Elle comprend 113 espèces et sous-espèces en 2019. Pour être incluses dans la présente synthèse, les observations de ces taxons doivent avoir été validées par le Comité d'homologation régional.

Hareldes boréales Clangula hyemalis,mâles de 1er hiver. Photo : Yves Marchand

Faits marquants de l'année 2019

- Cette année est marquée par la première observation homologuée du Grand Corbeau. Après les cinq premières régionales de 2016, les trois de 2017 et les deux de 2018, l'année 2019 se contente d'une seule première, mais c'est déjà un événement !

- Une Marouette de Baillon et une Alouette calandrelle sont enregistrées en migration active, ce qui représente deux premières depuis plus de 30 ans.
- Un nouveau Petit-duc scops chanteur est cantonné, après l'observation historique de 2018, cette fois en Seine-et-Marne.
- Une Chevêchette d'Europe est trouvée en automne en milieu urbain. Son origine sauvage est toutefois peu vraisemblable.

Toutes ces données sont détaillées à leur place dans la suite du rapport.

Composition et fonctionnement du CHR

En 2019, le CHR se compose de 7 membres : Julien Bottinelli, Thibaut Chansac, Laurent Chevallier, Yves Massin (secrétaire), Sylvain Vincent, Stanislas Wroza et Guillaume Passavy. L'examen des données fait l'objet d'un vote à la majorité, sauf pour les premières régionales qui requièrent l'unanimité pour être homologuées. Une évolution du mode de fonctionnement est envisagée en 2020 pour améliorer encore sa fluidité.

Le CHR remercie chaleureusement tous les observateurs qui transmettent leurs données, photos, descriptions et enregistrements sonores et qui répondent avec bonne humeur à ses demandes de vérifications et de documents. Toutes nos excuses si certaines données ont été omises : nos sources sont essentiellement les bases de données collaboratives. Nous n'épluchons pas les réseaux sociaux ni les sites des photographes, la tâche serait surhumaine. Aussi, en cas d'oubli de notre part ou de la vôtre, n'hésitez pas à nous adresser vos photos, enregistrements ou descriptions précises et circonstanciées. Même tardives, vos informations seront toujours les bienvenues !

► Pour contacter le Comité d'homologation régional : chr@lpo-idf.fr

Liste intégrale des données acceptées

L'ordre taxonomique est celui révisé par la Commission de l'avifaune française en 2016. Pour chaque taxon, les données sont citées dans l'ordre chronologique. Sont indiqués : le nombre d'individus différents estimé sur l'année, les dates de présence minimales de chaque oiseau, les sites fréquentés, ainsi que les noms des observateurs ayant transmis les données. Ceux-ci sont intégralement cités si leur nombre ne dépasse pas 3. Au-delà, seul le découvreur est cité, lorsqu'il est connu, suivi de la mention *et al*.

Les taxons soumis à homologation nationale sont marqués d'un astérisque.

Oie à bec court*

Anser brachyrhynchus, 1 ind.

(Sous réserve d'homologation par le CHN)

Un ind. peu farouche stationne du 10 au 23 octobre à l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines – 78 (Benoit Froelich *et al.*). Il y est revu pour la dernière fois le 19 novembre. Entretemps, c'est probablement le même qui fréquente le golf de Feucherolles – 78 à quelques kilomètres de là.

Vu en compagnie d'oiseaux féraux ou échappés (Bernaches nonnettes et du Canada), il est peu probable qu'il s'agisse d'un individu sauvage, même si la période est conforme au pattern migratoire de l'espèce.

Oie à bec court Anser brachyrhynchus, Photo : Benoit Froelich

Oie rieuse, Anser albifrons. Photo : Denis Attinault

Oie rieuse

Anser albifrons, 20 ind.

Enfin des groupes migratoires monospécifiques, d'origine sauvage probable. Le précédent remontait à près de 8 ans, en mars 2012.

Un groupe de 6 ind. est vu à Bruyères-le-Châtel – 91 le 3 novembre (Mathieu Gouirand).

Un deuxième groupe, de 13 ind., stationne aux étangs de Saclay – 91 du 4 au 7 novembre (Cédric Jouve *et al.*). Étant donnée la proximité entre les deux sites essonniens, il n'est toutefois pas exclu qu'il s'agisse en partie de la même troupe.

Également 1 juv. avec des Oies cendrées à Congis-sur-Thérouanne – 77 le 18 décembre (Nicolas Marmet).

Bernache cravant

Branta bernicla, 5 ind.

Deux ind. vus le 11 mars, puis 5 le 12 mars à la base de loisirs de Jablines-Annet – 77 (Pascal le Poulain).

Fuligule à bec cerclé

Aythya collaris, 1 ind.

Un mâle ad. est observé du 10 au 13 novembre à la base de loisirs de Jablines-Annet – 77 (Théo Vivensang et al.), puis du 16 au 20 novembre à la réserve du Grand-Voyeux à Congis-sur-Thérouanne – 77 (Nicolas Marmet *et al.*). Il sera encore revu début janvier 2020 non loin de là, à Changis-sur-Marne – 77.

Harles huppés juvéniles Mergus serrator, Photo : Max Petitours

Harelde boréale

Clangula hyemalis, 4 ind.

Belle année pour l'espèce dans la région, avec pour commencer 1 juv. du 2 au 8 novembre aux étangs de Saclay – 91 (Pierre Le Maréchal *et al.*)

Suivent 2 mâles de 1er hiver le 21 décembre, puis 3 ensemble à partir du 23 décembre au Grand Marais à Varennes-sur-Seine – 77 (Alexandre Crégu, Antoine Herrera *et al.*). Ces trois oiseaux effectueront un hivernage complet sur le site au moins jusqu'au 15 mars 2020, faisant le bonheur des observateurs et des photographes.

L'espèce n'avait pas été observée dans notre région en 2018.

Harle huppé

Mergus serrator, 5 ind.

- 2 juv. stationnent du 31 octobre au 7 novembre à Trilbardou – 77 (Romain Huchin *et al.*) ;
- 1 ind.« type femelle » du 4 au 11 novembre à Isles-lès-Villenoy – 77 (Julien Bottinelli *et al.*) ;
- 1 « type femelle » le 16 novembre à Luzancy – 77 (Julien Bottinelli et Pierre Miguet) ;
- 1 « type femelle » le 30 décembre, revu jusqu'au 13 janvier 2020 à la base de loisirs de Moisson à Mousseaux-sur-Seine – 78 (Anthony Chaillou *et al.*).

Chez cette espèce, il est délicat de distinguer les juvéniles des femelles adultes à distance, quand la couleur de l'œil ne peut être appréciée. C'est pourquoi les mentions indiquent souvent « type femelle » par défaut, mais il s'agit probablement la plupart du temps de juvéniles.

Érismature rousse

Oxyura jamaicensis, 1 ind.

Un ind. « type femelle » le 14 mars au lac de Créteil – 94 (Jack Anjuerer).

Plongeon catmarin

Gavia stellata, 4 ind.

Un migrateur printanier du 24 mars au 6 avril à Mouy-sur-Seine – 77 (Christophe Bray *et al.*).

Plongeon catmarin Gavia stellata. Photo : Yves Marchand

Plongeon arctique Gavia arctica, adulte en plumage nuptial. Photo : Richard Muguet.

Puis 3 juv. simultanément début novembre, lors du passage automnal de l'espèce :

- 1 du 2 au 10 novembre à Isle-lès-Villenoy – 77 (Antoine Kita *et al.*) ;
- 1 du 2 au 16 novembre à l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines – 78 (Benoit Froelich *et al.*) ;
- 1 du 4 au 7 novembre à l'étang de l'Épinoche à Montesson – 78 (Laurence Boiteux *et al.*).

Plongeon arctique

Gavia arctica, 2 ind.

Observation remarquable d'un ad. en plumage nuptial complet les 21 et 22 mai à la base de loisirs de Torcy – 77 (Alain Péresse *et al.*). L'espèce est rarissime au printemps à l'intérieur des terres.

Puis un juv. stationne à des dates plus classiques, du 23 novembre au 1er janvier à Luzancy – 77 (Antoine Kita *et al.*).

Crabier chevelu
Ardeola ralloides, 4 ind.

- 1 imm. de 2e année les 18 et 19 mai à Jaulnes – 77 (Gérard Nocle *et al.*) ;
- 1 ad. en plumage nuptial le 9 juin à Lesches – 77 (Philippe Guittet) ;
- 1 ad. nuptial du 9 au 12 juillet au Carreau Franc à Marolles-sur-Seine – 77, dans la colonie mixte d'ardéidés (Christian Lefèvre et Louis Albesa). Bientôt, une nouvelle espèce nicheuse pour la région ?
- 1 autre ad., le 12 juillet également, à Saclay – 91 (Jean-Paul Gerfaud-Valentin et Gilles Touratier).

Ibis falcinelle
Plegadis falcinellus, 1 ind.

Toujours l'oiseau de Congis-sur-Thérouanne – 77, stationnant en automne pour la 7e année consécutive. Il y est observé classiquement du 9 août au 19 octobre (Théo Hervé *et al.*). Toujours aucun indice quant à la localisation de ses quartiers estivaux depuis qu'il a atteint l'âge adulte. Cette année, c'est à Villenoy – 77 qu'il est revu pour la première fois, avant de regagner sa réserve favorite.

Grèbe esclavon
Podiceps auritus, 2 ind.

Un ind. le 1er décembre à la base de loisirs de Jablines-Annet – 77 (Vincent Dourlens et Sorlin Chanel).

Un autre les 23 et 24 décembre à Congis-sur-Thérouanne – 77 (Julien Bottinelli, Antoine Kita et Nicolas Marmet). Pas de stationnement prolongé ni d'hivernage cette année.

Grèbe jougris
Podiceps grisegena, 5 ind.

Bonne année pour l'espèce, qui n'est pas annuelle dans notre région (2017 et 2013 n'avaient fourni aucune donnée par exemple).

- 1 ind. termine un hivernage partiel le 6 janvier à Congis-sur-Thérouanne – 77 (Antoine Kita et Théo Hervé) ;
- 2 ind. hivernent ensemble du 20 janvier au 3 mars à Vaires-sur-Marne – 77 (Julien Bottinelli, Antoine Kita *et al.*). L'un des deux y reste encore jusqu'au 22 mars.
- 1 ad. en plumage nuptial le 14 mai à la base de loisirs de Jablines-Annet – 77 (Pierre Arbelet, Lucille Bourgeais et Gregory Picard).
- enfin 1 juv. du 7 au 15 septembre à Luzancy – 77 (Julien Bottinelli).

Buse pattue

Buteo lagopus, 1 ind.

Un ind. de 2e année stationne trois jours pendant la migration de printemps, du 13 au 15 avril à l'extrême sud de la région, entre Paley et Remauville – 77 (Bernard Bougeard et Cécile Soularue). Cela faisait 6 ans qu'on attendait le retour de l'espèce.

Buse pattue Buteo lagopus, 2e année. Photo : Cécile Soularue

Aigle botté

Aquila pennata, 4 ind.

Les oiseaux sont toujours vus à l'unité et les observations s'étalent entre mai et septembre. L'espèce étant d'identification délicate, le CHR reste particulièrement exigeant sur les descriptions lorsque aucune photographie n'est disponible.

- 1 ind. clair, mâle probable, le 29 mai à Lieusaint – 77 (Thierry Bara).
- 1 clair le 23 juin à Richarville – 91 (Christophe Bruneaux).
- 1 clair le 6 août à Noisy-sur-École – 77 (Pierre Zimberlin).
- 1 sombre le 25 août à Triel-sur-Seine – 78, probablement le même revu le 14 septembre sur le site (Vincent Dourlens et Sorlin Chanel).

Buse pattue Buteo lagopus, 2e année. Photo : Cécile Soularue

Marouette de Baillon*
Zapornia pusilla, 1 ind.

Première mention du siècle.

(sous réserve d'homologation par le CHN)

Un migrateur nocturne est enregistré le 21 mai au-dessus de Savigny-sur-Orge – 91 (Julien Rochefort).

La précédente mention dans la région remonte à 1987 !

Huîtrier pie
Haematopus ostralegus, 2 ind.

Un ad. le 6 mai au lac de Saulx-les-Chartreux – 91 (Cédric Jouve, Bruno Lebrun et Robin Panvert).

Un ad. stationne du 29 juillet au 12 août à Sorques – 77 (Martial Tlouzeau, Patrice Foin et Olivier Tostain).

Guignard d'Eurasie
Charadrius morinellus, 1 ind.

Un ind. en vol le 11 septembre au-dessus de l'aérodrome de Buc – 78 (Stanislas Wroza).

Phalarope à bec étroit
Phalaropus lobatus, 1 ind.

Une fem. ad. en plumage nuptial le 24 mai à Nangis – 77 (Christophe Bray).

Grand labbe
Stercorarius skua, 1 ind.

Un ind. stationne du 5 au 9 mai aux étangs de Trilbardou – 77 (Antoine Kita *et al.*).

Ce n'est que la 6e observation de l'espèce dans la région, la précédente datant de 2016.

Sterne caspienne
Hydroprogne caspia, 2 ind.

Un ad. et son jeune de l'année stationnent du 10 au 21 octobre au Carreau Franc à Marolles-sur-Seine – 77 (Louis Albesa *et al.*). Ce passage très tardif bat de près d'un mois le précédent record régional du 24 septembre 1989. En Camargue, les derniers oiseaux sont notés cette année le 1er novembre. Quelques hivernants ont même été observés sur la côte méditerranéenne en 2018.

Sternes caspiennes Hydroprogne caspia, juvénile (à gauche) et adulte. Photo : Louis Albesa

Guifette leucoptère
Chlidonias leucopterus, 1 ind.

Un ad. en mue postnuptiale du 16 au 21 août à l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines – 78 (Thierry Fournet *et al.*).

Sterne caugek
Sterna sandvicensis, 3 ind.

Trois ad. le 22 août à l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines – 78 (Christophe Alexandre, Benoit Froelich et Sylvain Vincent).

Goéland cantabrique
Larus michahellis lusitanius, 1 ind.

Le subadulte découvert le 24 décembre 2018 à la décharge de Vert-le-Grand – 91, est retrouvé du 10 au 15 janvier près d'une autre décharge, à Fresnes-sur-Marne – 77 (Thibaut Chansac). L'oiseau, bagué au Pays Basque espagnol en mai 2015, entre donc dans sa 5e année civile. Pour rappel, il s'agit d'une première régionale, déjà commentée dans le rapport 2018.

Goéland à ailes blanches
Larus glaucoides, 1 ind.

Après l'année faste de 2018 et ses 8 oiseaux, un seul ind. est découvert en 2019 : 1 ad. hiverne du 10 janvier au 21 février à la décharge de Fresnes-sur-Marne – 77 (Thibaut Chansac et Maxime Zucca).

Goéland à ailes blanches Larus glaucoides, adulte. Photo : Thibaut Chansac

Goéland marin
Larus marinus, 11 ind.

Cette année, toutes les données proviennent de la vallée de la Seine dans les Yvelines – 78 et les stationnements, contrairement aux autres goélands, ont surtout lieu au printemps et l'été.

- 1 ad. du 14 au 22 avril à Saint-Martin-la-Garenne (Rémi Jugieux, Sylvain Houpert et Gérard Baudoin) ;
- jusqu'à 5 ind.à Épône du 24 avril au 22 septembre : 3 ad., 1 ind. de 4e année et 1 de 3e année (Gérard Baudoin *et al.*) ;
- 2 le 3 mai à Limay : 1 ad. et 1 jeune de 2e année (Gérard Baudoin) ;

• 2 le 13 juillet à Rolleboise : 1 ad. et 1 subad. de 4e année (Amélie Lemieux et Stanislas Wroza).

Une seule donnée hivernale cette année : 1 juv. le 25 décembre à la base de loisirs de Moisson (Antoine Kita et Stanislas Wroza).

Il n'est pas exclu que certains individus soient comptés plusieurs fois au gré de leurs déplacements entre sites proches. Même en tenant compte de ce risque, l'effectif minimal serait de 7 ind. en se fiant aux classes d'âges.

► L'augmentation régulière des effectifs se confirme donc et justifie le retrait de l'espèce de la liste des homologables à compter de 2020.

Petit-duc scops

Otus scops, 1 ind.

Deuxième mention du siècle.

À nouveau un chanteur cantonné cette année, après celui du parc départemental du Sausset en 2018. Cette fois c'est en Seine-et-Marne – 77 qu'il stationne. Il est entendu du 8 au 30 mai à Montigny-le-Guesdier en Bassée (Sylvestre Plancke). Le site est distant de moins de 80 km à vol d'oiseau du village aubois, où l'espèce a probablement niché entre 2010 et 2017.

Chevêchette d'Europe

Glaucidium passerinum, 1 ind (origine captive probable).

Observation pour le moins surprenante d'une Chevêchette, trouvée le soir du 30 septembre, posée au pied d'un grillage près de la gare d'Évry-Courcouronnes – 91 (Ali Mehadji). Bien volante, elle est revue le lendemain matin 1er octobre perchée sur un arbre à proximité (Alexandre Verroye). Vu le milieu et les circonstances de la découverte, l'oiseau n'était probablement pas d'origine sauvage et le CHR a préféré par prudence ne pas homologuer ce qui aurait été une première régionale. Toutefois, l'aire de répartition de l'espèce s'étendant peu à peu en France, la donnée est digne d'intérêt et est mentionnée pour mémoire. Il est dommage que l'âge de l'oiseau n'ait pas pu être déterminé.

Chevêchette d'Europe Glaucidium passerinum. Photo : Ali Mehadj

Faucon kobez
Falco vespertinus, 2 ind.

Les deux individus sont vus à des dates classiques, pendant le passage printanier de l'espèce :

- 1 fem. de 2e année le 18 mai à Grandpuits 77 (Sorlin Chanel et Vincent Dourlens).
- 1 mâle de 2e année le 21 mai au bois de Vincennes à Paris 75 (Guillaume Passavy).

Un 3e ind. signalé en mai n'a pas été homologué, car l'observateur n'a pas pu être contacté.

Pie-grièche grise
Lanius excubitor, 2 ind.

L'ind. observé en novembre 2018 à Isles-les-Meldeuses – 77 est retrouvé du 23 au 27 février sur le même territoire. Il a très probablement hiverné dans le secteur (Antoine Kita *et al.*).

Un ind. est vu à partir du 17 novembre en plaine de Chanfroy 77 – (Claude Hardel *et al.*). Il hivernera à son tour jusqu'à fin février 2020.

Pie-grièche à tête rousse
Lanius senator, 2 ind.

Un mâle le 15 mai à Nangis – 77 (Jaime Crespo) ; un mâle est trouvé 4 jours plus tard, le 19 mai, à une trentaine de kilomètres de là, à Soignolles-en-Brie – 77 (Baptiste et Stéphane Thomin). À l'examen des photos, il ne semble pas s'agir du même oiseau.

Pie-grièche à tête rousse Lanius senator, mâle.
Photo : Jaime Crespo

Grand Corbeau
Corvus corax, 1 ind.

Première donnée régionale homologuée.

L'oiseau est entendu, puis vu le 1er mars à l'étang de la Chaussée à Changis-sur-Marne – 77 (Théo Hervé). Bien qu'il n'y ait ni photo, ni enregistrement des cris et que l'observation ait duré moins d'une minute, le CHR a décidé d'homologuer cette première sur la base d'une description spontanée précise, complète et convaincante. Un précédent signalement en 2015 à Paris, de la part d'un observateur averti, n'avait pas été homologué car il manquait certains critères.

À noter que l'espèce est observée de plus en plus régulièrement en Champagne, en limite de notre région : une dizaine de mentions dans l'Aube depuis 2015 et une quarantaine dans la Marne rien que pour l'année 2019. La population nicheuse la plus proche se trouve à environ 150 km à vol d'oiseau de Changis-sur-Marne, dans les Ardennes où elle est en croissance.

Alouette calandrelle
Calandrella brachydactyla, 1 ind.

Première mention du siècle.

Un oiseau est vu et enregistré en migration active le matin du 7 septembre à Buc – 78 (Stanislas Wroza). La dernière mention régionale connue remontait à 1985 !

Pouillot à grands sourcils
Phylloscopus inornatus, 2 ind.

Une année plus classique après les 4 ind. minimum de 2018 :

- 1 ind. le 7 octobre à Achères – 78 (Alain Lebossé) ;
- 1 le 9 octobre à Paris – 75 (Maxime Zucca).

Fauvette passerinette
Sylvia cantillans, 1 ind.

Un ind. mâle est photographié le 7 mai à La Ferté-Alais – 91 (Alexandre Verroye). L'unique photo est floue et ne permet pas de trancher avec certitude, mais plusieurs critères penchent pour la Fauvette des Balkans (sous-espèce *albistriata*) : orange limité au haut de la poitrine et moustaches blanches paraissant épaisses.

Locustelle luscinioïde
Locustella luscinioides, 5 ind.

Les données proviennent des sites de nidification probable habituels :

- 1 chanteur du 15 avril au 2 juillet (nicheur probable), à la réserve du Grand-Voyeux à Congis-sur-Thérouanne – 77 (Stéphane Clavé *et al.*). C'est la 3e année consécutive qu'un chanteur est cantonné sur le site en période de reproduction ;
- 1 deuxième chanteur y est entendu simultanément le 29 mai (Théo Hervé) ;
- 1 chanteur le 23 avril dans la vallée de l'Essonne à Fontenay-le-Vicomte – 91 (Gilles Touratier) ;
- 1 chanteur du 26 mai au 30 juin (nicheur probable) au marais de Misery à Écharcon – 91 (Gilles Touratier). C'est la 5e année qu'un mâle y est cantonné ;
- enfin 1 juv. bagué le 19 août au marais de Larchant – 77 (Didier Sénécal).

Rousserolle des Buissons*
Acrocephalus dumetorum, 1 ind (?)

Un oiseau vu et enregistré le 24 novembre à Achères – 78 fait fortement penser à cette espèce (Stanislas Wroza). Même si une Rousserolle verderolle n'est

pas totalement exclue, les experts consultés penchent pour une Rousserolle des Buissons et c'est à ce titre qu'elle est mentionnée dans ce rapport. La donnée est indiquée ici pour mémoire et demande confirmation, d'autant qu'elle constituerait une première régionale et que l'espèce est soumise à homologation nationale.

Cisticole des joncs

Cisticola juncidis, 1 ind.

Seule donnée de l'année : un chanteur les 9 et 10 juin au marais d'Épisy – 77 (Yves Massin et Didier Godreau).

Tichodrome échelette

Tichodroma muraria, 1 ind.

Un mâle arrivé en novembre 2018 effectue un hivernage complet de quatre mois, jusqu'au 18 mars, au château de La Roche-Guyon – 78, faisant la joie de nombreux observateurs et photographes. À la fin de son séjour, en mars, il arbore une gorge noire permettant de préciser son sexe.

Bouvreuil trompeteur

Pyrrhula pyrrhula pyrrhula, 3 ind.

Cette sous-espèce principalement originaire de Russie se repère à ses cris de contact nasillards, rappelant le son d'une trompette pour enfant.

- 1 ind. enregistré le 24 novembre à Achères – 78 (Stanislas Wroza) ;
- 1 entendu le 27 décembre à Cannes-Écluse – 77 (Christophe Bray et Antoine Kita) ;
- 1 enregistré le 28 décembre en forêt de Rambouillet sur la commune de Gambaiseuil – 78 (Bertrand Dallet et Stanislas Wroza).

Tichodrome échelette Tichodroma muraria, mâle en plumage nuptial. Photo : Benoit Froelich

Bruant des neiges

Plectrophenax nivalis, 1 ind.

Une fem. photographiée le 1er décembre à Brie-Comte-Robert – 77 (Stéphane Thomin).

Cela faisait 9 ans que l'espèce n'avait pas été vue dans la région.

Bruant des neiges Plectrophenax nivalis, femelle. Photo : Stéphane Thomin.

Bruant ortolan
Emberiza hortulana, au moins 110 ind !

Aucune observation visuelle cette année. Tous les oiseaux sont enregistrés en migration active entre le 16 août et le 16 septembre en Essonne – 91 (Montgeron, Savigny-sur-Orge, Les Molières), dans les Yvelines – 78 (Buc, Toussus-le-Noble) et dans les Hauts-de-Seine – 92 (Saint-Cloud) grâce à la pose de pièges sonores (Julien Rochefort, Bertand Dallet, Stanislas Wroza et Benoit Froelich).

En 2018, c'étaient 170 oiseaux au moins qui avaient été enregistrés entre le 12 août et le 11 septembre. Un important passage d'automne, essentiellement nocturne, est donc désormais confirmé et le chiffre de 2018 ne représente pas un phénomène unique.

- Vu le nombre d'oiseaux détectés par ce biais en deux ans, il a été décidé de retirer le Bruant ortolan des espèces homologables à compter de 2020.

Bibliographie

CROCHET P.-A., DUBOIS P. J., JIGUET F., LE MARÉCHAL P., PONS J.-M. et YÉSOU P. (2016). Décisions prises par la Commission de l'avifaune française (2014-2016) : 14e rapport de la CAF. *Ornithos*, **23** (5) : 238-253.

ISSA N. et MULLER Y. (2015). *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. Delachaux et Niestlé, Paris, 1 376 pages.

LALOI D. et le CHR (2017). Les oiseaux rares en Île-de-France de 2007 à 2012. Quinzième rapport du Comité d'homologation régional. *Le Passer*, **50** (1) : 4-21.

LE MARÉCHAL P., LALOI D. et LESAFFRE G. (2013). *Les Oiseaux d'Île-de-France. Nidification, migration, hivernage*. CORIF-Delachaux et Niestlé, Paris, 512 pages .

MALHER F., LAPORTE O., ALBESA L., BARTH F., CHEVALLIER L., LETOURNEAU C., MASSIN Y. et ZUCCA M. (2017). *Atlas des oiseaux nicheurs d'Île-de-France, 2009-2014*. CORIF-Delachaux et Niestlé, Paris, 239 pages .

MASSIN Y. et le CHR (2018). Les oiseaux rares en Île-de-France de 2013 à 2016. Seizième rapport du Comité d'homologation régional. *Le Passer*, **51** (1) : 26-40.

MASSIN Y. et le CHR (2019). Les oiseaux rares en Île-de-France en 2017. Dix-septième rapport du Comité d'homologation régional. *Le Passer*, **52** : 1-12

MASSIN Y. et le CHR (2020). Les oiseaux rares en Île-de-France en 2018. Dix-huitième rapport du Comité d'homologation régional. *Le Passer*, **53** : 1-17

MULLER Y. (2019). Comment a évolué la population de Chevêchette d'Europe *Glaucidium passerinum* dans les Vosges du Nord depuis l'an 2000 ? Situation de l'espèce en France et dans les pays voisins. *Alauda*, **87** (2).

WROZA S. (2019). *Les oiseaux par le son*. Delachaux et Niestlé, Paris, 144 pages.

Débat sur la modification de la nomenclature française des oiseaux

Frédéric Malher et Pierre Le Maréchal

DÉBATS

Cette rubrique « Débats » est nouvelle pour le *Passer*. Elle n'a pas vocation à devenir régulière, mais elle pourra revenir chaque fois que son utilité se fera sentir. Elle est consacrée aux modifications de la nomenclature française des oiseaux. Chacun des deux signataires n'engage évidemment que sa responsabilité personnelle et pas celle de la revue.

Frédéric Malher,
Délégué territorial
de la LPO-IdF

L'Orite et la Ficedule

Les ornithos d'un certain âge –je me place volontiers dans cette catégorie– sont régulièrement titillés par des changements dans les noms, français ou latins, des espèces d'oiseaux, les limites des espèces ou l'ordre dans lequel on les classe.

La plupart de ces changements sont simplement le témoin des progrès, voire des hésitations, de la connaissance scientifique. Il en est ainsi, par exemple, de l'éclatement de l'ancien « Goéland argenté » en au moins quatre espèces actuelles…

Ce qui me gêne plus, c'est le changement de la « nomenclature vernaculaire », c'est-à-dire des noms français des espèces. La Poule d'eau est devenue la Gallinule poule-d'eau, le Traquet pâtre le Tarier pâtre et la Mésange à moustaches la Panure à moustaches.

Pourquoi de tels changements ? Parce que la Poule d'eau n'est pas une poule, qu'un Traquet pâtre est d'un genre différent des « vrais » Traquets et que la Mésange à moustaches ne fait pas partie des Paridés mais des Panuridés.

Oui, et alors… ? Quel est le rôle d'une nomenclature vernaculaire ?… Assigner un nom français (pour le cas qui nous intéresse) unique à une espèce donnée : le Merle noir correspond à *Turdus merula*, même quand il est brun (cas des jeunes et des femelles). Mais elle ne rend pas compte de la place systématique de l'espèce : ça, c'est le rôle de la nomenclature scientifique (le nom latin) qui donne le nom du genre auquel elle appartient et le nom de l'espèce, voire de la sous-espèce. Donc, quand on parle de Poule d'eau, on ne prétend évidemment pas que c'est un Gallinacé, juste que c'est le nom français qui correspond à *Gallinula chloropus*, dont chacun sait que c'est un Rallidé, même quand on a un certain âge.

Nos collègues étrangers ne font pas cette confusion entre les rôles des deux types de nomenclatures. Ainsi le terme anglais *warbler* correspond à la plupart des Fauvettes, aux Rousserolles, Locustelles, Hypolaïs, Pouillots (sauf le Pouillot véloce =

Chiffchaff), Cisticole, Bouscarle et Agrobate... et je ne pense pas que cela handicape tellement l'ornithologie anglophone ! À l'inverse, en italien, la Fauvette mélanocéphale se dit *Occhiocotto* (= œil rouge brique), la Fauvette à tête noire, *Capinera*, la Fauvette grisette, *Sterpazzola*, la Fauvette babillarde, *Bigiarella*, malgré leur appartenance au même genre *Sylvia*.

Il semblerait que la Mésange à longue queue risque de devoir être rebaptisée, Orite à longue queue, (elle n'est effectivement pas un Paridé). Je pense que ce serait une fois encore le témoignage de cette confusion des rôles.

Ou alors, continuons le massacre ! Je vais même suggérer les prochaines victimes : les Gobemouches, qui appartiennent à deux genres différents. Que préférez-vous : le Muscicape strié ou la Ficedule hypoleuque ?

Remarque : je trouverais plus utile qu'on trouve une nomenclature commune à tous les francophones : notre ancienne Harelde de Miquelon est devenue Harelde boréale sous prétexte que les « nôtres » ne venaient pas de cette île française. Mais on n'a pas appliqué le principe qui veut que ce sont les locuteurs de la région où réside majoritairement l'espèce qui la nomment : nos amis québécois la nomment Harelde kakawi.

Histoire récente de la nomenclature francophone des oiseaux

Pierre Le Maréchal, Ancien président de la commission de l'Avifaune française

Avant d'avoir un nom scientifique, les oiseaux ont eu une dénomination populaire, locale, parfois différente à quelques dizaines de kilomètres de distance. L'analyse de l'origine des noms des oiseaux publiée par CABARD et CHAUVET (2003) montre qu'il n'est pas toujours facile de retrouver la racine des anciens noms vernaculaires. Le vieux français, les patois, les langues régionales complétés par des déformations de prononciation au cours du temps ont forgé une dénomination qui existe encore de nos jours.

Ainsi, la nomenclature francophone a toujours évolué. Elle a pris une forme plus rigoureuse en 1936 avec la parution de la fameuse liste des oiseaux de France de Noël Mayaud (qui est encore une référence pour les taxonomistes), mais cette liste est restée confidentielle car réservée aux scientifiques (MAYAUD, 1936). C'est surtout après la Seconde Guerre mondiale, avec la traduction du « Peterson » par Paul Géroudet (PETERSON *et al.*, 1954),que nous retrouvons la majorité des noms vernaculaires encore utilisés aujourd'hui. Ce célèbre ornithologue helvétique a établi la première dénomination binominale (nom de genre et nom d'espèce) francophone cohérente des oiseaux d'Europe. Cette nomenclature est restée relativement stable jusqu'au début des années 1980.

Rappelons que c'est Carl von Linné qui a établi la première nomenclature scientifique binominale au XVIII^{e} siècle.

Pourquoi y a-t-il eu quelques changements récents ?

Parce ce qu'un travail important avait été entamé dès le début des années 1980 en Belgique, en relation avec des ornithologues québécois, pour établir une liste mondiale des oiseaux avec des noms français (*Noms français des oiseaux du monde*) dans le cadre du travail de la « Commission internationale des noms français des oiseaux ». Deux Français étaient censés y participer (Christian Érard et Roger Cruon), mais ils n'ont rien fait pour sauver les dénominations traditionnelles utilisées par les ornithologues français. Ainsi, les deux coprésidents de cette commission (Pierre Devillers de Belgique et Henri Ouellet du Québec) ont imposé nombre de noms vernaculaires québécois comme Harelde kakawi.

C'est à cette période qu'a été créée (enfin, ranimée, pour être plus précis – je passe sur les détails) la Commission d'avifaune française (CAF) par Philippe Dubois et moi-même. Son rôle a surtout été redéfini. Il s'agissait d'établir la liste des oiseaux de France métropolitaine avec une nomenclature francophone choisie par la communauté des ornithologues français, ainsi que celle du Paléarctique occidental.

En 1989, avec Philippe, nous avons publié la première liste des oiseaux du Paléarctique occidental en français (LE MARÉCHAL et DUBOIS, 1989), et nous l'avons mise à jour régulièrement. Elle établissait la nomenclature francophone adoptée par la nouvelle CAF.

Suite à la parution de la première liste mondiale en 1993 (Commission internationale des noms français des oiseaux, *op. cit.*), des différences apparaissant entre les choix de la CAF et ceux des Belges et des Québécois, j'ai pris l'initiative de demander une réunion (fin 1993) des représentants de chaque pays francophone pour tenter d'aboutir à un consensus. L'idée était la suivante : la CAF gardait la main sur la nomenclature de la liste des oiseaux de France (voire du Paléarctique occidental), mais nous la lâchions sur les noms francophones des oiseaux du reste du monde. Cette réunion à laquelle n'ont assisté que les Européens fut quelque peu stérile, chacun restant sur sa position, notamment nos collègues belges.

Comme nos amis québécois n'avaient pu se déplacer, je suis allé au Québec en 1994 pour en parler avec eux. Leur proposition était la suivante : pour les espèces européennes qui sont occasionnelles en Amérique du Nord, c'est vous (la CAF) qui donnez le nom vernaculaire et, pour les espèces originaires (ou plus abondantes) en Amérique du Nord et qui apparaissent parfois en Europe, c'est nous (les Québécois) qui donnons le nom francophone. Malheureusement, nous n'avons fait que peu de progrès en regard des différences qui subsistaient (en compensation, nous avons fait une belle liste d'oiseaux...).

Parallèlement, j'ai échangé plusieurs courriers avec Paul Géroudet afin de lui demander son avis sur les changements possibles de dénomination francophone suite aux progrès des approches de taxonomie. Il était très favorable à une évolution des noms vernaculaires qu'il avait donnés au début des années 1950 et je garde un excellent souvenir de ces « échanges de noms d'oiseaux ».

Nous en sommes restés là depuis la fin des années 1990 et aucun nouveau rapprochement n'a été tenté.

En 1998, avec Guilhem Lesaffre, nous avons publié une liste des oiseaux du monde, traduction de l'ouvrage de Michael Walters (WALTERS *et al.*, 1998). Cet ouvrage reprenait les noms vernaculaires de la liste du Paléarctique occidental de 1997 (LE MARÉCHAL et DUBOIS, *op. cit.*) et, pour les autres espèces du Monde, les propositions de nos collègues belges et québécois.

Pourquoi normaliser la nomenclature francophone ?

C'est peut-être une déformation du cartésianisme français. L'idée est de présenter, dans la continuité de Paul Géroudet, une nomenclature binominale : un nom de genre et un nom d'espèce francophones, comme dans la nomenclature scientifique, avec l'objectif de clarifier la communication et l'identification de chaque espèce, voire de chaque sous-espèce.

Par exemple, quand on regarde la liste des oiseaux du monde en français, on remarque qu'il y a neuf « poules-d'eau » dans le monde dont le nom générique scientifique est *Gallinula*. Nous avons donc choisi comme nom de genre francophone Gallinule et comme nom d'espèce poule-d'eau pour celle qui vit en Europe. C'est ce dernier vocable Poule-d'eau que nous utilisons tous pour communiquer sur le terrain, bien sûr, mais la liste mondiale devient cohérente et lisible. On a ainsi pour les neuf espèces connues :

- *Gallinula silvestris*, Gallinule d'Édith
- *Gallinula nesiotis*, Gallinule de Tristan da Cunha
- *Gallinula chloropus*, Gallinule poule-d'eau
- *Gallinula tenebrosa*, Gallinule sombre
- *Gallinula angulata*, Gallinule africaine
- *Gallinula melanops*, Gallinule à face noire
- *Gallinula ventralis*, Gallinule aborigène
- *Gallinula mortierii*, Gallinule de Tasmanie
- *Gallinula pacifica*, Gallinule punaé

Autres changements liés aux nouvelles approches de taxonomie

Au début des années 1980, les approches d'hybridation d'ADN ont permis d'avoir un nouveau regard sur les parentés des familles d'oiseaux et même au niveau des genres (SIBLEY et MONROE, 1990).

Les progrès des approches génétiques, le séquençage de l'ADN mitochondrial ou nucléaire et la création de logiciels de traitement des données phylogénétiques ont apporté une nouvelle vision des parentés au niveau spécifique (JIGUET et CROCHET, 2010). Des espèces qui avaient des ressemblances morphologiques étaient éloignées génétiquement. Ce fut notamment le cas des Mésanges rémiz, à longue queue, bleues et charbonnières. Les conséquences sur les arbres phylogénétiques et le changement qui en a suivi sur le classement des familles et des genres ont été relativement perturbants au cours des trente dernières années. Les Plongeons et les Grèbes ont perdu leurs premières places au profit des Anatidés, et depuis peu, ce sont les Phasianidés qui débutent la liste des oiseaux de France. Les conséquences n'ont pas seulement concerné le classement des familles et des genres. On s'est aperçu que certaines espèces étaient mal

apparentées, mal placées dans l'arbre phylogénique. Avec le changement du générique scientifique, nous avons tenté de trouver un générique vernaculaire pour ne pas rencontrer, dans la liste mondiale, des Traquets au milieu des Tariers, pour ne prendre que cet exemple.

La CAF n'a jamais eu la volonté de changer pour le plaisir de changer ; elle a seulement cherché à ajuster la nomenclature francophone aux progrès de la génétique lorsque cela était possible. Dans quelques cas, nous avons ainsi remplacé le nom de genre par le spécifique, celui que chacun utilisait dans le langage courant. Prenons l'exemple du Combattant et du Guignard. On sait à présent que ces deux espèces sont des Calidris, donc des « Bécasseaux ». Au lieu de les appeler Bécasseau combattant (ce qu'avait proposé Géroudet il y a une vingtaine d'années) et Bécasseau guignard, nous avons choisi Combattant varié et Guignard d'Eurasie. Ainsi, l'usage du parler de terrain reste et le message écrit montre que le Combattant n'est pas un Chevalier et le Guignard n'est pas un Pluvier. Dans d'autres cas, nous n'avons jamais trouvé de consensus sur un nouveau générique. C'est le cas de la Mésange à longue queue, qui est restée Mésange. Paul Géroudet m'avait proposé Meunière à longue queue...

Peu d'ornithologues amateurs connaissent les noms scientifiques et de toute façon ils ne communiquent jamais entre eux avec de tels noms. Par ailleurs, l'information portée par le nom vernaculaire peut être importante pour le débutant, à la fois pour la mémorisation et la compréhension des ressemblances entre les espèces. Le développement des voyages et la demande de listes en français des divers continents conduisent à disposer d'une nomenclature vernaculaire cohérente. C'est un réel progrès pour les usagers et les éditeurs de guides de terrain. Le nom vernaculaire, s'il n'a pas vocation à remplacer le nom scientifique, peut apporter une information et permettre une lecture plus claire des listes mondiales.

Les rares défenseurs de la tradition des années 1950 sont attachés aux noms français des oiseaux donnés par Géroudet dans sa traduction du « Peterson », ceux qu'ils ont connus quand ils étaient jeunes. Mais, c'est Gérouret lui-même qui incitait la CAF à faire évoluer les noms vernaculaires ! Combien d'espèces finalement sont concernées ? Une vingtaine dont le nom a été modifié au cours des trente dernières années sur les trois cent soixante-sept connues en France. La jeune génération comprend très bien ces petits ajustements et ne s'en formalise pas. Elle s'habitue même rapidement aux nouveaux classements des familles et des genres.

Les noms scientifiques et le classement des oiseaux ont beaucoup changé ces dernières années et ce n'est pas terminé. La CAF suit à présent les propositions de l'International Ornithological Committee (https://www.worldbirdnames.org/) dans le cadre d'une liste mondiale. Les connaissances sur les parentés des familles, des genres et des espèces sont en pleine évolution avec des changements des noms scientifiques à la clé. S'il n'est généralement pas nécessaire de modifier les noms vernaculaires, c'est parfois utile pour améliorer la communication et la compréhension des relations phylogénétiques entre les différentes espèces oiseaux.

Bibliographie

CABARD P. et CHAUVET B. (2003). *L'Étymologie des noms d'oiseaux*. Belin, Paris, 2e éd. 598 pages.

Commission internationale des noms français des oiseaux (1993). *Noms français des oiseaux du monde : avec les équivalents latins et anglais*. MultiMondes/Chabaud, Sainte-Foy (Québec)/ Bayonne. XIV-452 pages.

JIGUET F. et CROCHET P-A. (2010). Des oiseaux sur un arbre ! Les arbres phylogénétiques. *Ornithos*, **17** (2) : 116-123.

LE MARÉCHAl P. et DUBOIS P. J. (1989). Liste des oiseaux de l'Ouest paléarctique : LPO, supplément à *L'Oiseau Magazine*.

MAYAUD N., avec la collab. de HEIM DE BALSAC H. et JOUARD H. (1936). Inventaire des oiseaux de France. André Blot, Paris. VIII-211 pages.

PETERSON R., MOUNTFORT G. et HOLLOM P. A. D., adapt. fr. par GÉROUDET P. (1954). *Guide des oiseaux d'Europe*. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel. 436 pages.

SIBLEY C. G. et MONROE B. L. (1990). *Distribution and Taxonomy of the Birds of the World*. Yale University Press, New Haven/London. XXIV-1 111 pages.

WALTERS M., adapt. fr. par LESAFFRE G. et LE MARÉCHAL P. (1998). *L'Inventaire des oiseaux du monde*. Delachaux et Niestlé, Lausanne/Paris. 383 pages.

Gallinule poule-d'eau, Gallinula chloropus © F. Lelièvre

Oiseaux urbains et confinement : l'exemple de la Fauvette à tête noire dans un secteur parisien

Frédéric Malher

RÉSUMÉ

La période de confinement de mars à mai 2020 a permis à l'auteur de mesurer la population de Fauvettes à tête noire (*Sylvia atricapilla*) d'un secteur de 1,2 km² (hors parcs) de son quartier (dans le nord-est de Paris) et de la comparer avec celle des années précédentes. En dehors des parcs, où leur nombre n'a pas varié, la population a été multipliée par 3 à 4. La plupart des couples installés dans de nouveaux territoires semblent y être restés après le déconfinement. Ces changements sont mis en relation avec la baisse du bruit urbain et avec la dynamique positive de cette espèce les années précédentes.

ABSTRACT

*The period of confinement from March to May 2020 enabled the author to measure the population of Blackcaps (*Sylvia atricapilla*) in a 1.2 kilometer sector (excluding parks) of his locality (in north-east Paris) and to compare it with the population in previous years. Outside of parks, where the numbers did not change, the population increased 3 to 4 times over. Most of the couples that moved into new territory seem to have remained there after deconfinement. These changes are presented against the context of reduced urban noise levels and the increase of the species in previous years.*

Fauvette à tête noire, Sylvia atricapilla, photo : L. Lannou

Le confinement qu'a vécu la France (et bien d'autres pays) a eu de nombreuses conséquences dans la vie des gens, parfois très graves et malheureuses. Il a aussi permis à beaucoup de citadins de découvrir la présence d'oiseaux en pleine ville et, très vite, de se demander s'il y avait vraiment plus d'oiseaux ou si on y faisait juste plus attention. Il n'y a pas de réponse générale à cette question et nous allons nous contenter d'essayer d'y répondre dans un endroit particulier pour une espèce donnée.

Méthode

Recueil des données

Comme tout le monde, nous étions donc confiné à domicile avec le droit à une sortie d'une heure par jour dans un rayon d'un kilomètre autour de notre domicile et ceci entre le 24 mars et le 11 mai 2020. Les parcs et jardins municipaux étaient fermés. Si un cercle d'un kilomètre de rayon a une surface de 3,14 km², la contrainte de faire nos circuits en une heure et l'inaccessibilité des parcs a réduit la surface réellement parcourue à environ 1,2 km² (fig. 1).

Ce secteur du 19e arrondissement, au nord-est de Paris, entre canal de l'Ourcq au nord, parc des Buttes-Chaumont au sud-ouest et butte de Belleville au sud, est constitué, à parts à peu près égales, d'immeubles haussmanniens avec des cours très minérales et des « résidences » construites à partir des années 1970, avec souvent des espaces verts (pelouses et buissons plus quelques arbres) en pied d'immeubles. Deux secteurs particuliers : à l'est, un ensemble d'immeubles (du type HBM en briques des années 1920 et 1930) avec des espaces verts réduits mais bien présents ; au sud, un quartier de « villas », ruelles bordées de jardinets et de maisonnettes d'un étage. Difficile à mesurer car très éparpillée, la couverture végétale de ce secteur est loin d'être négligeable.

Les données ont été recueillies de deux manières :

- Tous les matins nous effectuions un comptage de 10 minutes depuis la fenêtre : les listes d'espèces relevées ont été « affectées » au lieu-dit le plus proche (Manin-Petit) sur Faune-IdF (https://www.faune-iledefrance.org) et les données correspondantes n'apparaissent pas à leur localisation exacte sur la figure 2.
- Entre le 24 mars et le 10 mai nous avons effectué 21 circuits de 5 à 7 kilomètres dans notre périmètre (pas toujours le même, pour couvrir l'ensemble du secteur étudié) en 1 h-1 h 20, donc à une vitesse très soutenue pour un échantillonnage ornithologique (le but premier était physique !), mais la faible densité d'oiseaux chanteurs en ville n'oblige pas à marcher aussi lentement qu'à la campagne. De plus, certaines espèces ont une forte détectabilité, surtout dans le silence du confinement. Les observations étaient ensuite localisées précisément sur le portail Faune-IdF.

Les territoires ont été cartographiés selon la méthode des quadrats ; en particulier, la distinction entre deux territoires proches a été validée à chaque fois

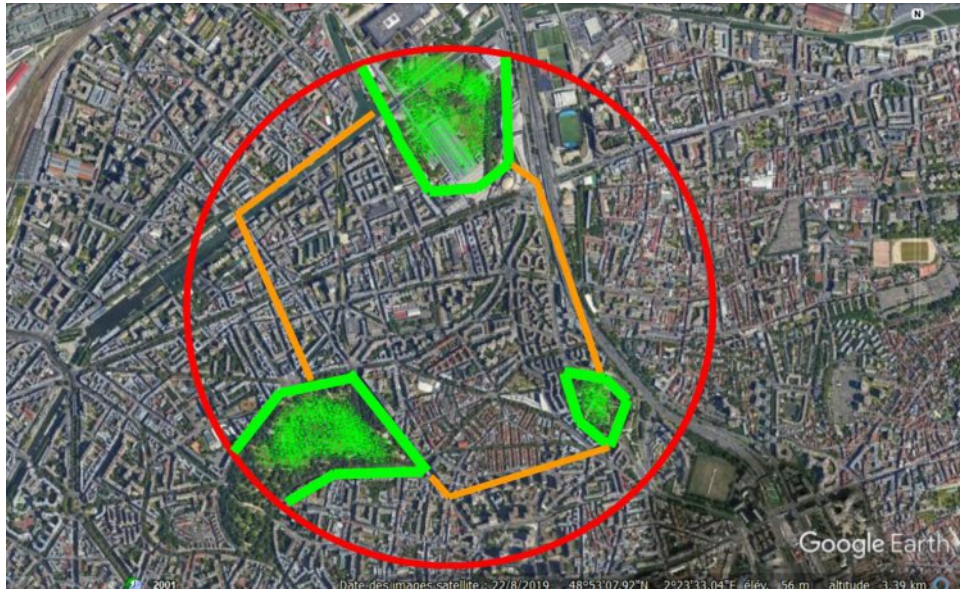

Fig. 1 : zone d'étude (rouge : périmètre autorisé ; vert : parcs fermés ; orange : périmètre réellement parcouru)

par l'audition simultanée des deux chanteurs concernés. Nous n'avons pas relevé les chanteurs des parcs, même si nous pouvions en repérer certains depuis l'extérieur, car il était délicat de préciser quelle fraction des territoires de ces parcs ils représentaient. Nous les avons en revanche comptés dès la fin du confinement, après la réouverture des parcs.

Données plus anciennes pour comparaison

Comme éléments de comparaison, nous avons utilisé les données récoltées entre 2015 et 2018 pour l'atlas du Grand Paris : Paris intra-muros avait été découpé en mailles d'un kilomètre de côté et nous avions évidemment la charge de celles qui entouraient notre domicile. La localisation précise de ces données était entrée dans le portail Faune-IdF, ce qui a permis de repérer les territoires des oiseaux chanteurs. Puisque le travail d'atlas se veut exhaustif, on peut considérer que nous avons localisé tous les territoires occupés au moins une année pendant cette période, du moins pour les espèces facilement détectables. Nous avons aussi compulsé les résultats de 2019 pour comparaison.

Le choix de l'espèce étudiée

Nous avons noté toutes les espèces rencontrées. La Fauvette à tête noire n'a été choisie pour cette étude qu'a posteriori, vu le caractère spectaculaire de l'évolution constatée. On peut juste faire remarquer que la puissance et la fréquence de son chant nous permet d'être certain de ne pas en avoir raté, surtout dans le silence des matins de cette période de confinement !

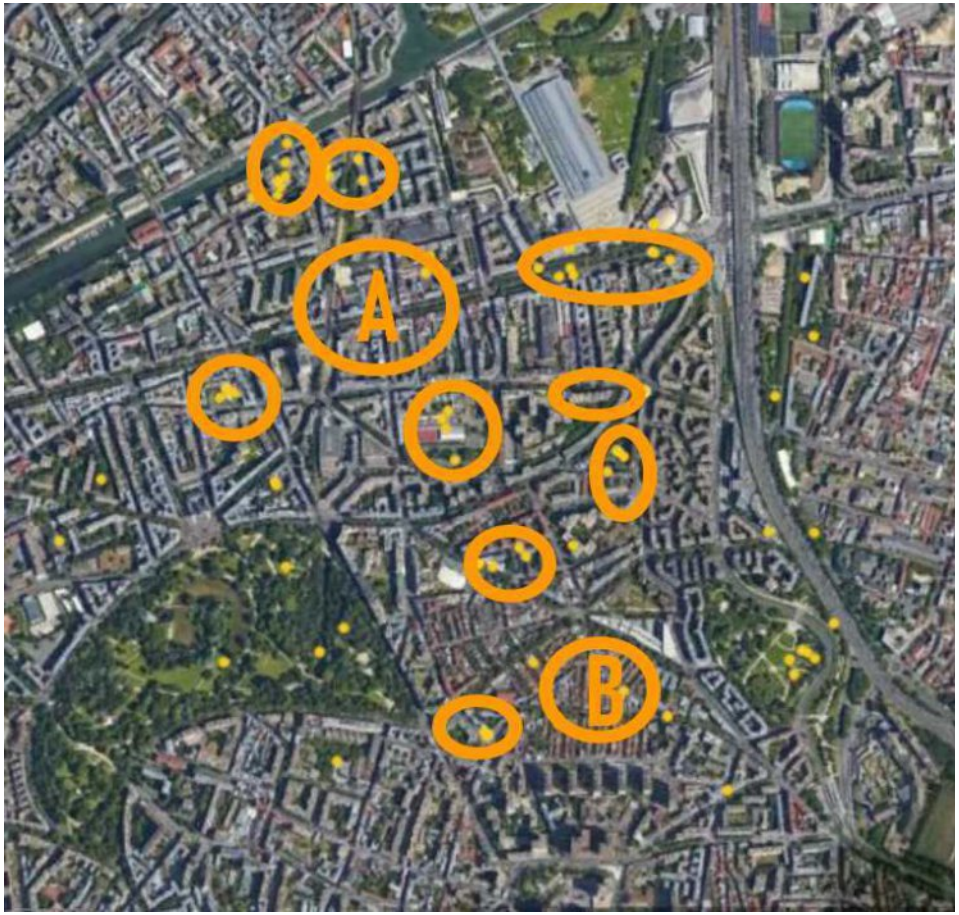

Fig. 2 : carte des territoires repérés hors des espaces verts en 2020 (les points jaunes représentent les observations)T1)

Résultats

L'extraction de nos données 2020 sur Faune-IdF permet de localiser 11 territoires (fig. 2).

Nous n'avons pas retenu comme territoires deux postes de chants (au nord et au sud du parc des Buttes-Chaumont) utilisés par des oiseaux qui semblaient cantonnés principalement dans ce parc. En revanche, le territoire indiqué à la pointe est de ce même parc correspond à un chanteur qui, bien que proche du parc, était principalement cantonné en dehors. Quelques visites des parcs après le confinement ont montré la présence de 7 à 10 chanteurs sur l'ensemble du parc des Buttes-Chaumont (qui déborde de notre « kilomètre d'activités physiques ») ainsi que 2 au square de la Butte-du-Chapeau-Rouge et au parc de la Villette.

Conséquences du déconfinement

Nous avons fait le tour des territoires de Fauvette à tête noire après le déconfinement. Il faut être très prudent avec les conclusions qu'on peut en tirer, car c'est une période (fin mai-début juin) où les oiseaux chantent moins qu'avant et nous avons donc pu en rater plus facilement (sans parler du fait que nos circuits ont été moins fréquents, notre terrain d'action s'étant brusquement élargi à un rayon de 100 km…).

Cependant, nous avons pu retrouver 8 des 11 chanteurs que nous avions localisés pendant le confinement. Il semble donc que, bien qu'il y ait eu quelques départs, il soit resté quand même un taux d'occupation important parmi les « nouveaux territoires ».

Comparaison avec les années précédentes

La figure 3 compile les données relevées entre 2015 et 2018. En vert apparaissent les territoires situés dans les parcs (les données du parc des Buttes-Chaumont n'étant le plus souvent pas localisées précisément, les territoires n'apparaissent pas ici). En orange, les 3 territoires qui ont été occupés au moins une fois durant cette période (ils étaient au maximum 2 chaque année).

Les flèches indiquent des chanteurs qui se sont installés transitoirement et qui ont disparu ensuite.

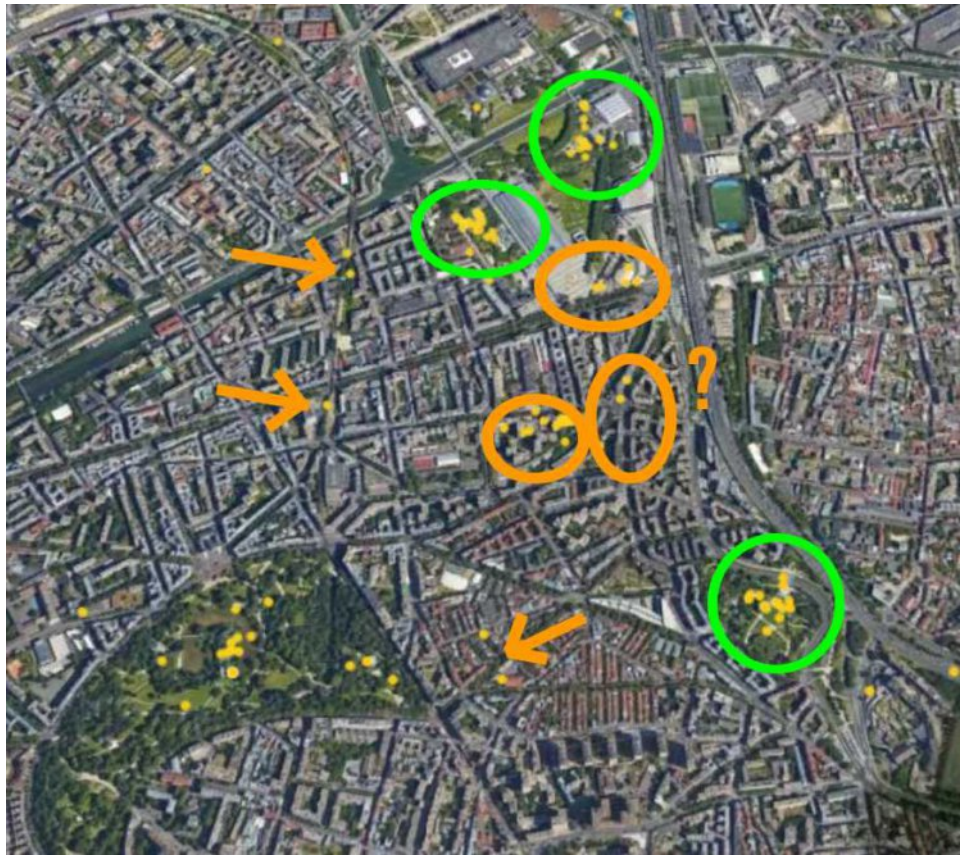

Fig. 3 : territoires de Fauvette à tête noire repérés au moins une année entre 2015 et 2018 (vert : territoires occupés dans les parcs ; orange : territoires hors parcs)

Fig.4 : pied d'immeubles rue de Thionville qui a hébergé un territoire de Fauvette à tête noire en 2020

Dans les parcs, nous avions 8 à 10 couples aux Buttes-Chaumont, 1 à 2 couples au square de la Butte-du-Chapeau-Rouge et 2 au parc de la Villette.

Discussion

On constate donc que la différence entre 2020 et la période 2015-2018 est flagrante : il y a eu presque 4 fois plus de territoires occupés en dehors des parcs en 2020 (11 contre 3) que pendant les années d'atlas. En revanche, dans les 3 parcs qui avaient été fermés, il n'y avait apparemment pas plus de couples à la fin du confinement que les années précédentes.

On peut donc dire que le confinement a eu un effet très net sur cette espèce dans notre secteur. Cela rejoint l'impression de nombreux observateurs parisiens qui ont noté une augmentation des Fauvettes à tête noire cette année. Un effet similaire a été noté chez le Pinson des arbres, qui, dans notre secteur, ne comptait aucun territoire hors parcs entre 2015 et 2018. Il en a occupé 1 seul en 2019 contre 3 en 2020.

Les milieux occupés sont essentiellement des pieds d'immeubles –modernes ou anciens– composés de pelouses et de buissons avec des arbres.

Pourquoi une telle augmentation ?

Il faut déjà noter que la Fauvette à tête noire (ainsi que le Pinson des arbres) est en augmentation dans Paris intra-muros depuis au moins 10 ans (MALHER, 2020) et il avait déjà été noté que, pendant cette décennie, l'espèce était sortie des grands parcs et jardins où elle restait plus ou moins limitée au début du siècle, s'établissant maintenant dans des espaces verts plus réduits. On peut donc considérer que le confinement a accéléré un phénomène qui avait commencé avant lui. Il faut d'ailleurs remarquer que les territoires A et B (fig. 2) ont été occupés pour la première fois en 2019, donc indépendamment du confinement.

Le silence de la ville a sans doute favorisé la communication sonore entre les oiseaux, spécialement chez une espèce où le chant occupe une part importante de la vie, au moins au début de la période de reproduction. On peut d'ailleurs remarquer qu'un certain nombre de territoires nouveaux de 2020

correspondent à des sites qui avaient été déjà explorés par des chanteurs les années précédentes (marqués par des flèches sur la fig. 3) mais sans suite, peut-être à cause du bruit ambiant trop fort. Le confinement, survenu au moment de la formation des territoires chez cette espèce, aura permis aux chanteurs de rester dans des endroits dont la végétation leur convenait. Le retour du bruit à la mi-mai a eu lieu en pleine période d'activité reproductrice, ce qui a limité les abandons, l'instinct reproductif étant sans doute plus fort que l'inconfort sonore...

On peut donc suggérer que chaque année des Fauvettes à tête noire essaient de s'installer dans des endroits apparemment favorables par leur végétation, mais que les endroits trop bruyants sont rapidement abandonnés. Il y a déjà eu cependant une certaine accoutumance (au bruit ? aux petits espaces verts ?) qui s'est traduite par l'installation de l'espèce hors des parcs depuis plusieurs années. Le confinement de 2020 a accéléré ce phénomène en permettant aux couples de s'installer durablement dans des endroits où ils ne seraient sans doute pas restés sans cet évènement extraordinaire. Cette « expérience naturelle » renforce l'idée que le bruit ambiant est un facteur limitant important pour l'installation des oiseaux en ville (REIJNEN et FOPPEN, 2006).

L'absence d'augmentation du nombre de couples dans les parcs semble indiquer en revanche que la fréquentation humaine n'est pas un facteur limitant dans ces espaces verts.

Comme l'occupation de petits espaces verts par la Fauvette à tête noire (et le Pinson des arbres) avait commencé avant cette année, il est possible que l'an prochain l'attachement au site de nidification permette une colonisation durable de ces nouveaux sites et donc une augmentation notable du nombre de couples nicheurs dans Paris intra-muros. L'avenir répondra rapidement à cette question !

Bibliographie

MALHER F. (2020). L 'avifaune parisienne 10 ans après : réflexions sur son évolution. *Le Passer*, **53** : 21-33.

REIJNEN R. et FOPPEN, R. (2006). Impact of road traffic on breeding bird populations, in DAVENPORT J. et DAVENPORT J.L. (Eds.), *The Ecology of Transportation : Managing Mobility for the Environment*, Dordrecht, Springer, p. 255-274.

Séjour exceptionnel d'un Phalarope à bec large (*Phalaropus fulicarius*) dans un parc parisien en octobre 2020

Frédéric Malher et Yves Massin

RÉSUMÉ

Un Phalarope à bec large *(Phalaropus fulicarius*) a séjourné une dizaine de jours dans un parc parisien. Son comportement est décrit à partir des observations d'une trentaine de personnes ayant répondu à notre enquête.

ABSTRACT

*A Red Phalarope (*Phalaropus fulicarius*) has spent some ten days in a Paris park. The description of its behaviour is based on the observations of about thirty people who answered our enquiry.*

Un Phalarope à bec large (*Phalaropus fulicarius*) a séjourné du 15 au 24 octobre 2020, au moins, sur le « lac » du parc des Buttes-Chaumont. Découvert indépendamment par Christian Michel-Yoshida le 15 octobre et Jacky Libaud le 16, il a été observé tous les jours et n'a pas été revu à partir du dimanche 25 octobre.

Il s'agit de la première observation de l'espèce à Paris et de la vingtième en Île-de-France depuis 1955 (quatrième depuis 2012, ouverture du portail Faune-IdF [faune-iledefrance.org]). L'espèce est vue très majoritairement au passage postnuptial (14 données sur 20, contre 3 en mai et 3 en fin d'hiver, Faune-Idf et Le Maréchal *et al.*, 2013).

Ce phalarope a été observé par plus de 60 personnes (nombre d'observateurs ayant posté leurs données sur Faune-IdF) dont 33 ont accepté d'apporter des précisions sur leurs observations (cf. liste en fin d'article). Qu'elles en soient toutes remerciées.

Leurs comptes-rendus couvrent un total de 24 heures d'observations (déduction faite de celles simultanées), à peu près également réparties entre matin (avant 13 h) et après-midi, mais très inégalement selon les jours, principalement les 18, 22 et 23 octobre (respectivement 10, 5 et 5 observations).

Cadre

Le parc des Buttes-Chaumont, dans le nord-est parisien, fut inauguré en 1867. Il présente une grande variété de paysages, globalement assez boisés, et montre des dénivelés non négligeables dus à l'exploitation ancienne d'une carrière de gypse. Son lac central, d'une surface de 1,5 hectare environ, présente une île centrale dont les rives ne sont pas accessibles au public. Il est très peu profond et héberge une avifaune mi-domestique (canards plus ou moins colverts), mi-sauvage (Gallinules poules-d'eau, Bernaches du Canada, Foulques macroules, Mouettes rieuses), de façon générale très habituée à l'Homme.

Description de l'oiseau

De loin, le phalarope se repère immédiatement sur l'eau par sa blancheur et sa silhouette effilée, qui lui donnent un peu l'allure d'une mouette miniature. Aux jumelles et sur les photographies de près, de très nombreux détails de plumage sont visibles (photo 1).

Corps

Le **manteau** et les **scapulaires** sont gris clair, les scapulaires étant finement frangées de blanc et à rachis sombre.

Les **flancs** sont blancs, avec des axes sombres bien visibles sur les plus grandes plumes. Ces plumes latérales sont fournies et relevées, comme chez la plupart des oiseaux nageurs.

Le **cou** est blanc, à part une ligne noire qui court le long de la nuque, s'élargissant à sa base en stries diffuses. La poitrine et le ventre (rarement visible) sont également blancs.

Quelques marques de teinte ocre (orangé pâle) sont visibles par bon éclairage à la gorge, sous les joues et sur la poitrine. Le plumage est en bon état et l'oiseau paraît sain.

Tête

La **nuque** est noire, prolongée sur les côtés de la tête par deux bandeaux noirâtres dépassant les yeux jusqu'au front. Le **centre de la calotte** est blanc pur comme le front.

Photo 1 : Phalarope à bec large (Phalaropus fulicarius), © Paul Bonfils

L'**œil** est noir et cerné de plumes noires dessinant une amande anguleuse. Une **tache parotique** gris sombre arrondie est bien visible, même de loin, juste derrière l'œil.

Le **bec** est noir à base jaune-orange, le jaune étant davantage étendu sur la mandibule inférieure. De face, il apparaît légèrement déprimé (aplati) et présente un élargissement subterminal (photo 2). Ces critères du bec suffisent à distinguer le Phalarope à bec large du Phalarope à bec étroit *(Phalaropus lobatus*).

Photo 2 : Phalarope à bec large (Phalaropus fulicarius), © Yves Massin

Ailes et queue

Au repos, les **rémiges tertiaires** et les grandes **couvertures** sont bien visibles. Elles sont noires avec un très net liseré blanc et tranchent avec les scapulaires gris pâle. Les **rectrices centrales**, visibles au repos, sont noires également.

En vol, l'oiseau montre des **barres alaires blanches** très contrastantes sur toute la longueur des ailes, plus minces toutefois sur la main que sur l'avant-bras.

Pattes

Visibles à l'envol et pendant les brèves phases de repos hors de l'eau, les pattes sont très courtes et de teinte gris rosé. Les doigts courts et menus présentent les **palmures festonnées** qui ont doublement valu son nom à l'espèce (*Phalaropus* en grec = « pied de foulque », *fulicarius* en latin = « relatif à la foulque »: Cabard et Chauvet, 2003). Ces palmures sont de couleur rose.

Âge de l'oiseau

Dans notre pays, les Phalaropes à bec large sont surtout observés l'automne, lors de leur migration du nord du Canada vers l'ouest de l'Afrique tropicale. Les individus qui stationnent à cette saison et sont visibles de près sont presque tous des oiseaux de première année, comme on peut le constater sur les nombreuses photos postées partout en France, et comme c'est le cas d'ailleurs pour la plupart des limicoles.

Pourtant, peu d'observateurs pensent à noter des critères d'âge. Une première difficulté vient du fait que, contrairement au Phalarope à bec étroit, les jeunes oiseaux arrivent déjà largement mués en automne, notamment les plumes du dos et les scapulaires. De plus, l'avancée de cette mue post-juvénile (ou mue formative) varie beaucoup d'un individu à l'autre. En octobre, certains ont déjà presque achevé leur mue… et c'est le cas de l'oiseau parisien qui nous intéresse. En effet, ses scapulaires sont déjà entièrement gris pâle et ressemblent aux plumes adultes. C'est également le cas pour le manteau, dont seules quelques petites plumes

Photo 3 : stries noirâtres à la base de la nuque, © Christian Michel-Yoshida

sombres subsistent. L'aspect uni du dessus de l'oiseau ne fait donc pas penser aussitôt à un jeune.

Toutefois, plusieurs critères juvéniles subsistent et sont clairement identifiables (Vinicombe *et al.*, 2014) :

1. Les **rémiges** et **couvertures** visibles au repos sont **noires** avec un net **liseré pâle**, alors que les plumes de vol adultes sont uniformément grises.
2. La calotte blanche est bordée de **bandeaux sombres qui dépassent les yeux à l'avant**, alors que les adultes ont le dessus de la tête entièrement blanc, seule la nuque étant noire.
3. Des **stries noirâtres à la base de la nuque** sont encore bien visibles. Cette partie du plumage n'est donc pas encore muée.

Photo 4 : marques ocres sur la poitrine, © Yves Massin

4. Les **marques ocre pâle sur la gorge, les joues et la poitrine** sont également des restes de tectrices juvéniles.

Comportement de l'oiseau

Pour stimuler leur témoignage, nous avons demandé aux observateurs de nous préciser date, heures et lieu précis de leurs observations, activités de nourrissage, soins au plumage, interactions avec les autres oiseaux présents et rapports avec les humains.

Plan du lac des Buttes-Chaumont

Secteurs préférés du lac

L'oiseau a parcouru à la nage l'ensemble du lac, aussi bien en pleine eau qu'au bord, côté île comme côté promeneurs (cf. « Rapports avec l'Homme »). Néanmoins, ses secteurs favoris étaient clairement l'extrémité sud du lac, là où il est le plus étroit (à peine un mètre) et où se sont accumulés le plus de feuilles mortes et de débris divers qu'il explorait pour se nourrir (cf. plus loin).

Rythme d'activités

Il a surpris tout le monde : en mouvement permanent, il est parfois qualifié de « frénétique » (Nicolas Cessac et Yves Massin). Il s'agit presque tout le temps d'activités de nourrissage, entrecoupées de vols brefs, au ras de l'eau et parfois au-dessus de l'allée circulaire qui entoure le lac (Yves Massin). Ces vols sont le plus souvent des « vols de replacement » pour recommencer l'exploration d'un nouveau secteur ou du secteur qui vient d'être parcouru. Un seul (Michel Andrieux) l'a noté posé sur une petite digue qui affleure au milieu de l'eau. Yves Massin a signalé quelques phases très brèves (1 à 2 minutes) de repos, abrité sous la végétation du bord de l'île.

Activités de nourrissage

Ces activités l'ont occupé quasiment tout son temps : il parcourait le lac à la nage, entrecoupant son exploration par de courts vols, le plus souvent pour reprendre sa recherche de nourriture dans un autre secteur du lac (photo 5).

L'oiseau a développé deux méthodes pour trouver sa nourriture, qui a rarement pu être précisée (à part une mouche notée par Bruno Larrieu, des insectes ailés flottant à la surface de l'eau par Olivier Hépiègne et des moucherons par Paul Bonfils).

La technique la plus utilisée (notée explicitement par plus de la moitié des observateurs) consiste à picorer la surface, avec un attrait particulier pour l'accumulation de feuilles mortes située à l'extrémité sud du lac. Jean-François Magne a même noté qu'il soulevait les feuilles mortes et les débris. Le plus souvent il picorait à droite et à gauche, mais Xavier Japiot a observé un mouvement saccadé rapide du cou d'avant en arrière et Olivier Hépiègne écrit : « Régulièrement il donnait un mouvement vers l'avant puis l'arrière .»

Photo 5 : vol bref vers un autre secteur, © Yves Gestraud

Photo 6 : tourbillon créé par le phalarope pour faire remonter ses proies du fond de l'eau, © Michel Sitterlin

Photo 7 : en ouvrant légèrement le bec, le phalarope fait remonter par capillarité une goutte d'eau qui contient une proie, © Christian Michel-Yoshida

Cinq observateurs ont noté ce mouvement caractéristique des Phalaropes (mais un autre signale qu'il ne l'a pas observé) : l'oiseau tourne sur lui-même, provoquant un tourbillon dans l'eau qui fait remonter ses proies vers la surface (photo 6). Cette rotation du corps est provoquée par le mouvement inverse d'une patte de l'oiseau à l'origine du tourbillon.

Seule Agnès de Balasy a remarqué un point très original : « il semble aspirer de l'eau en baissant la tête ». Cela fait référence à l'autre spécialité du Phalarope : l'intérieur de son bec contient des microstructures qui permettent à une goutte d'eau de monter dans le bec même vertical, par capillarité (photo 7) sans effort musculaire de l'oiseau (Quéré *et al.*, 2009).

Notre phalarope a développé une technique originale (par rapport à ce qui est habituellement décrit chez les Phalaropes) pour se nourrir : « il longeait la bordure cimentée du bassin pour en explorer les fissures et la mousse ; tout en nageant, il tendait le cou et picorait frénétiquement de minuscules

Photo 8 : le phalarope explorant les rebords du lac, © Yves Massin

arthropodes impossibles à identifier » (Yves Massin, photo 8), que ce soit sur la rive de l'île ou du côté des spectateurs, permettant aux photographes de faire quelques gros plans de l'oiseau, vraiment très peu méfiant !

Autres activités

Seules cinq personnes ont signalé l'avoir entendu crier, un cri monosyllabique (Christian Gloria) ou trisyllabique « hipp-hipp-hipp » (Jean-Michel Énard).

Très peu ont noté des soins au plumage : 4 fois le 18 octobre, 1 fois le 19 et 2 fois le 23 (les 18 et 23 sont les jours où il y a eu le plus d'observateurs). Michel Andrieux l'a vu se toiletter sur la petite digue, Sébastien Bomont au milieu de l'eau et Olivier Hépiègne près de l'île. Quant à Émilien Mechler, il a noté la saleté du plumage le 22 octobre. Sa frénésie à se nourrir limitait-elle le temps consacré à la toilette ?

Rapports avec l'Homme

Tous les observateurs sauf un ont été frappés par l'absence de méfiance du phalarope vis-à-vis des humains, parfois nombreux dans ce parc. Pour la petite histoire, un tournage de film en costumes se déroulait certains jours sur le bord du lac et cela n'a pas semblé gêner beaucoup notre oiseau !

Sa recherche de nourriture l'amenant parfois à explorer la berge, certains observateurs ont pu le voir à un mètre ! Cela explique la qualité de certaines photos…

Interactions avec d'autres oiseaux

De manière générale, elles sont faibles ou absentes (22 observateurs sur 33 n'ont pas signalé d'interactions ou ont précisé qu'ils n'en avaient pas noté).

Le plus souvent, il s'agit plutôt de manœuvres d'intimidation ou de marque de curiosité face à un oiseau inconnu : on note donc un simulacre d'attaque de la part de trois corneilles (Stéphane Thomin) ou d'une mouette rieuse (Yves Massin et Bruno Larrieu). La seule espèce qui semble l'agresser assez

régulièrement (mentionnée par 4 observateurs) est la Gallinule poule-d'eau dont plusieurs couples nichent sur le lac. Elles gardent un comportement territorial une bonne partie de l'année et le phalarope semble en avoir fait les frais. Pour l'anecdote, une fois, le phalarope s'est envolé, surpris par le passage d'un Martin-pêcheur (Xavier Japiot) !

De manière générale, le phalarope préfère maintenir une certaine distance avec les autres occupants ailés du lac.

Cette observation, toute anecdotique soit-elle, rappelle l'intérêt de l'ornithologie urbaine et les surprises qu'elle peut apporter : pour Paris intra-muros, ce ne sont pas moins de 222 espèces qui ont été notées depuis le XIX^{e} siècle et 184 depuis 2000 (Malher *et al.,* 2020). Moins d'un mois après, c'est un Pouillot à grands sourcils qui était observé au cimetière du Père-Lachaise (S. Detalle). À noter qu'en général, ces observations se passent dans des conditions nettement plus favorables que dans la « Nature », les oiseaux étant nettement moins farouches et les sites plus circonscrits.

Liste des observateurs ayant répondu à l'enquête

Michel Andrieux, Thierry Bara, Sébastien Bomont, Lucille Bourgeais, Marc Brunel, Nicolas Cennac, Agnès de Balasy, Kilien de Chateauvieux, Olivier Delzons, Jean-Michel Énard, Julie Ferio, Yoann, Baptiste et Lilian Galle, Yves Gestraud, Christian Gloria, Olivier Hépiègne, Bruno Larrieu, Jacky Libaud, Jean-François Magne, Rémi Malignat ,Yves Massin, Émilien Mechler, Christian Michel-Yoshida, Thomas Monjoin, Guillaume Normand, Léo Roumieu, Pierre Rousset, Michel Sitterlin, Stéphane Thomin, David Thorns, Sylvain Varesi et Robin Wolfsperger.

Bibliographie

CABARD P. et CHAUVET B. (2003). *L'Étymologie des noms d'oiseaux*. Belin, Paris, 2^{e} éd., 598 pages.

LE MARÉCHAL P., LALOI D. et LESAFFRE G. (2013). *Les Oiseaux d'Île-de-France : nidification, migration, hivernage*. CORIF-Delachaux et Niestlé, Paris, 512 pages.

MALHER F., DISSON O., GLORIA C., LEICK-JONARD M. et ZUCCA M. (2020). *Atlas des oiseaux nicheurs du Grand Paris*. LPO-Idf, Paris, 232 pages.

QUÉRÉ D.,PRAKASH M. et BUSH J. (2009). Prises de bec chez les phalaropes. *Reflets de la physique*, **15** : 11-14 (disponible sur le site www.reflersdelaphysique.fr [tiré de *Science*, **320** : 931-934, 2008]).

VINICOMBE K., HARRIS A. et TUCKER L. (2014). *Le Guide expert de l'Ornitho*. Delachaux et Niestlé, Paris, 2^{e} éd., 398 pages.

Première nidification du Héron cendré *Ardea cinerea* dans Paris intra-muros

Frédéric Malher

RÉSUMÉ

Un couple de Hérons cendrés *Ardea cinerea* a niché pour la première fois dans un parc parisien. Un jeune très probablement né dans ce nid a eu du mal à s'habituer à la vie autonome.

ABSTRACT

A couple of Grey Herons Ardea cinerea *has nested for the first time in a Paris park. A young heron, which was probably born in the nest, has had some difficulty adjusting to independence.*

L'accoutumance du Héron cendré à la présence humaine est un phénomène typiquement urbain et assez récent. Depuis le milieu des années 1990, au parc Montsouris d'abord, on a vu des Hérons cendrés s'installer au bord des pièces d'eau des parcs parisiens, voire des bassins privés, y compris de très petite taille, parfois au grand dam des propriétaires de jolis poissons d'élevage... Le parc des Buttes-Chaumont héberge quasiment en permanence un ou plusieurs hérons (maximum huit individus le 6 novembre 2018 selon C. Michel-Yoshida), qui utilisent le plus souvent comme reposoir deux beaux cèdres du Liban dominant le lac. Les hérons arrivent en général du parc G. Valbon à La Courneuve – 93 (où il y a une colonie de 15-20 couples) ou du canal Saint-Martin au sud du parc.

Photo 1 : vue générale du site de nidification, © F. Malher

Le 21 juillet 2020, deux adultes perchés sur ces cèdres ont chassé ardemment un individu qui semblait vouloir s'y poser. Le différend, aérien et sonore, a duré plusieurs minutes au cours desquelles nous avons pu entendre les cris caractéristiques de jeunes au nid ! Malgré de longues recherches, nous n'avons pas réussi à trouver le nid (photo 1)mais, une heure après, l'arrivée d'un adulte a été saluée par les mêmes cris : le doute n'était plus permis, un couple nichait sur ce cèdre, malgré cette date bien tardive !

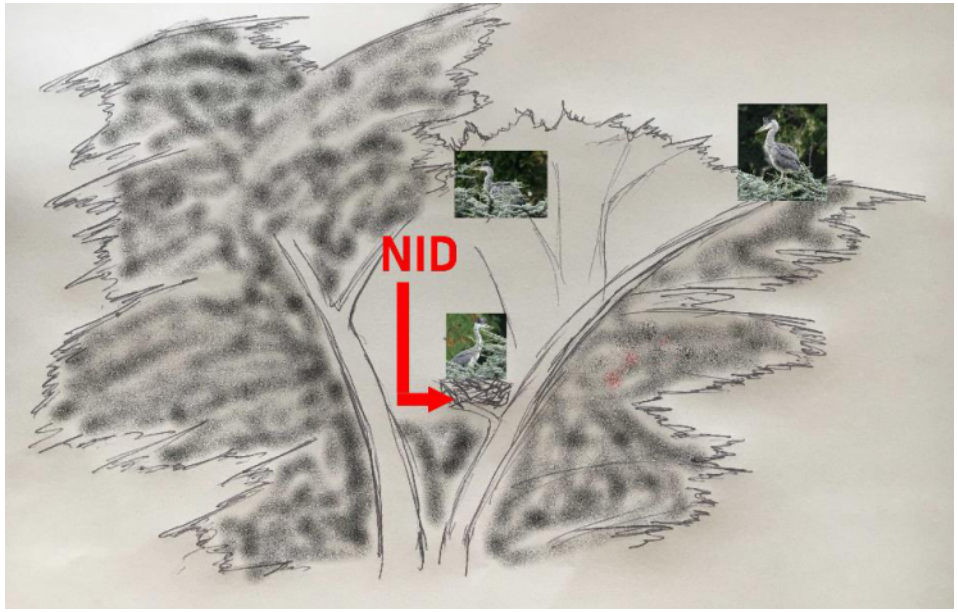

Fig. 1 : représentation schématique de la localisation du nid et des postes favoris des deux « aînés », une fois enlevées les branches qui le masquent (croquis F. Malher, photos © Y. Gestraud)

Le nid était très difficile à voir, nous n'avons d'ailleurs jamais été sûrs du nombre de jeunes avant qu'ils en sortent. En effet, la construction était située au fond d'une sorte d'entonnoir de branches (photo 2). Aussi, même en se mettant à égale hauteur, voire au-dessus, on ne pouvait pas distinguer le nid, ni même un jeune debout qui battait des ailes (cf. figure 1). Il a fallu attendre qu'ils montent au-dessus du nid pour pouvoir les compter.

Les cris étant assez puissants, les jeunes devaient avoir une quinzaine de jours, âge confirmé ensuite par la croissance des poussins. Progressivement, Yves Gestraud et moi-même avons pu compter trois jeunes, peu actifs de manière générale. Ils n'ont été vus ensemble hors du nid que le 20 août (photo 3) alors que la première sortie d'un individu datait du 10 août. Le séjour au nid durant en général 6 à 7 semaines après une incubation de 25 à 28 jours et une durée de ponte de 4 à 6 jours pour 3 œufs (Géroudet, 1994), on peut estimer une date de ponte qui aurait commencé entre le 1er et le 10 juin avec une éclosion entre le 5 et le 12 juillet. Malgré l'incertitude, il s'agit d'une date extrêmement tardive (les pontes s'étalent en général de la fin février à la fin mars).

Les secondes couvées sont très rares chez cette espèce (Géroudet, 1994) et elle se serait probablement déroulée dans la même colonie que la première (la plus proche colonie connue, celle du parc G. Valbon, à La Courneuve, est située à 6,5 km). Il est plus probable qu'il s'agisse d'une ponte de remplacement : deux arbres de la colonie de La Courneuve se sont

Photo 2 : la meilleure vue possible des jeunes sur le nid, © Y. Gestraud

Photo 3 : une des premières photos des trois jeunes ensemble hors du nid, © Y.Gestraud

effondrés autour du 10 mai, provoquant la destruction de plusieurs nids. Le temps que les adultes préparent un nouveau cycle de reproduction et qu'ils construisent un nid dans notre parc parisien, on arrive à peu près aux dates constatées.

C'est une grande première pour Paris intra-muros : le Héron cendré a niché au moins une fois au bois de Boulogne en 2006 et fait une tentative au bois de Vincennes en 2009 (Malher *et al.*, 2010), mais cela n'est pas exceptionnel dans les centres urbains. Il niche dans de nombreuses villes européennes, en particulier à Regent's Park et à Battersea à Londres, au parc Gulhane d'Istanbul, au château de Laeken à Bruxelles, ainsi que dans les zoos d'Amsterdam et de Barcelone (Legrand, 2000). En France, des colonies urbaines existent à Villeneuve d'Ascq – 59, à Montpellier – 34 (Legrand, 2000), au parc de la Tête d'Or à Lyon – 69, avec l'Aigrette garzette (Béliard et Chanel, 2015), à Nantes – 44 (C. Letourneau, com. pers.) et à Tours – 37, avec quatre autres espèces d'ardéidés (P. Cabard, com. pers) !

Épilogue

Le 9 septembre, la LPO-Île-de-France est alertée sur le cas d'un héron cendré qui, bien que sans blessure apparente, reste prostré au bord des douves de la Géode de la Cité des sciences (Paris 19e) depuis une semaine. Malgré deux passages sur place, l'oiseau n'a pu être retrouvé. Le 13 septembre, un héron, trouvé très affaibli sur l'avenue J. Jaurès proche du parc de la Villette, est apporté aux Jardins passagers de ce parc par un passant (!). Le centre de soins de l'école vétérinaire de Maisons-Alfort (Chuv-FS, ex-Cedaf) étant fermé du fait de l'épidémie de Covid-19, l'oiseau reste hébergé et nourri à la Villette pendant une dizaine de jours (photo 4). Le 22 septembre, il peut enfin être apporté à Maisons-Alfort ; le 24 septembre, il y est relâché et s'envole sans problème.

Il s'agit d'un oiseau en plumage juvénile et, même si on n'a pas de preuve absolue, il serait assez incroyable qu'il ne s'agisse pas d'un des trois jeunes des Buttes-Chaumont qui aurait eu du mal à apprendre à pêcher…

Bibliographie

BÉLIARD J.-M. et CHANEL S. (2015). Nidification de l'Aigrette garzette à Lyon en 2014. *L'Effraie,* **38** : 4-8. Document accessible en ligne sur : https://www.faune-rhone.org/index.php?m_id=20087

GÉROUDET P. (1994). *Grands échassiers, gallinacés, râles d'Europe*. Delachaux et Niestlé, Paris, 431 pages.

LEGRAND P.-R. (2000). Données internationales sur la nidification urbaine du Héron cendré *Ardea cinerea*. *Le Héron*, **33** (3) : 120-122.

MALHER F., LESAFFRE G., ZUCCA M. et COATMEUR J. (2010). *Oiseaux nicheurs de Paris. Un atlas urbain*. Delachaux et Niestlé, 238 pages.

Photo 4 : le jeune héron déambulant sans crainte dans les Jardins passagers de la Villette, © F. Malher

• Recommandations aux auteurs •

Le Passer est une revue d'ornithologie régionale. Elle publie des articles et notes apportant une contribution à la connaissance et à la protection des oiseaux sauvages en Île-de-France. Les questions d'ornithologie francilienne pourront utilement être replacées dans une perspective plus large, afin d'en préciser l'intérêt, mais les manuscrits traitant spécifiquement d'autres régions ne sont pas acceptés. Les articles et notes sont soumis au comité de lecture, qui pourra proposer aux auteurs les modifications qu'il estime nécessaires à l'élaboration du texte définitif.

Il est recommandé de suivre, dans la mesure du possible, les conseils indiqués ci-dessous :

- L'organisation du texte est libre, mais il est vivement conseillé de respecter une présentation simple de l'article, avec des sections clairement définies (par exemple : Introduction, Méthodes, Résultats, Discussion). Il pourra être utile de s'inspirer des articles publiés dans des numéros récents de la revue.
- Éviter les reports en annexes ainsi que les notes de bas de page. Les informations les plus pertinentes gagneront à être indiquées directement dans le texte principal, les autres pourront être omises.
- Fournir, sauf pour les notes courtes, un résumé indiquant brièvement le sujet traité ainsi que les principaux résultats et conclusions.
- L'ordre systématique utilisé est celui recommandé par la Commission de l'avifaune française : CROCHET P.-A. *et al*. (2016). Décisions prises par la Commission de l'avifaune française (2014-2016). 14e rapport de la CAF. *Ornithos*, **23** (5) : 238-253.
- Les références bibliographiques citées dans le texte doivent être listées en fin d'article, en les classant par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Suivant que l'on citera un article paru dans une revue, un livre ou un chapitre de livre, on respectera la présentation suivante :

LAPORTE O. (2013). Séjour prolongé d'un Pouillot à grands sourcils *Phylloscopus inornatus* en Île-de-France. *Le Passer*, **49** (2) : 70-71.

LE MARÉCHAL P., LALOI D. et LESAFFRE G. (2013). *Les Oiseaux d'Île-de-France. Nidification, migration, hivernage.* Delachaux et Niestlé, Paris, 512 pages.

REIJNEN R. et FOPPEN R. (2006). Impact of road traffic on breeding bird populations, in DAVENPORT J. et DAVENPORT J.L. (Eds.), *The Ecology of Transportation : Managing Mobility for the Environment*, Dordrecht, Springer, p. 255-274.

- Dans le texte, on mettra le nom des auteurs en minuscules (sans prénom ni initiale) et la référence sera appelée comme suit, entre parenthèses : (Auteur, année de publication) ; (Auteur 1 et Auteur 2, année de publication) ; (Auteur 1 *et al*., année de publication).
- Fournir, de préférence, une version informatique du texte sous format Word ou sous un autre traitement de texte compatible (préciser alors le type de logiciel, la version, et l'environnement utilisé – Windows, Macintosh).
- Les graphiques, tableaux, photos seront présentés séparément du texte (feuilles séparées et/ou fichiers informatiques différents). Ils doivent être numérotés en chiffres arabes, légendés, et être appelés dans le texte, entre parenthèses et en gras, au moment où l'on s'y réfère : (**photo 1**), (**fig. 2**), (**tabl.3**). Pour les courbes et histogrammes, il est demandé de donner les tableaux de chiffres correspondants, afin de permettre de redessiner automatiquement les graphiques dans le format de la revue.
- Pour les dessins au trait et autres illustrations, fournir des originaux, ou des copies de très bonne qualité, destinés à être numérisés. Il est aussi possible de transmettre directement ces documents sous un format informatique standard (fichiers tif ou jpg, par exemple).
- La définition des images doit être suffisante pour permettre une résolution de 150 dpi minimum à la dimension finale de publication.

La reproduction des articles et dessins publiés est interdite sans autorisation de la rédaction.

Sommaire

		Pages
Yves Massin, CHR Île-de-France	Les oiseaux rares en Île-de-France en 2018. Dix-huitième rapport du Comité d'homologation régional	1 à 17
Frédéric Malher	Un mystère résolu : le site de nidification des Hirondelles rustiques *Hirundo rustica* de Paris intra-muros	18 à 20
Frédéric Malher	L'avifaune parisienne 10 ans après : réflexions sur son évolution	21 à 33
Yves Massin, CHR Île de France	Les oiseaux rares en Île-de-France en 2019. Dix-neuvième rapport du Comité d'homologation régional	34 à 48
Pierre Le Maréchal, Frédéric Malher	Débat sur la modification de la nomenclature française des oiseaux	49 à 54
Frédéric Malher	Oiseaux urbains et confinement : l'exemple de la Fauvette à tête noire dans un secteur parisien	55 à 60
Frédéric Malher, Yves Massin	Séjour exceptionnel d'un Phalarope à bec large (*Phalaropus fulicarius*) dans un parc parisien en octobre 2020	61 à 68
Frédéric Malher	Première nidification du Héron cendré *Ardea cinerea* dans Paris intra-muros	69 à 72

LPO Île-de-France
Parc Montsouris, 26, boulevard Jourdan, 75014 PARIS
Tél. : 01 53 58 58 38 Mail : ile-de-france@lpo.fr
http://ile-de-france.lpo.fr